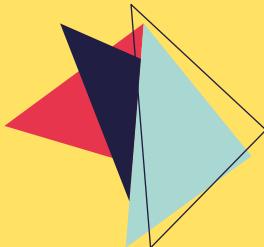


ASSOCIATION

Rapport
d'activité
2024



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

SOLUTION

COLLECTIF

FRONT

SOCIÉTÉ

FAIRE

MOUVEMENT

Sommaire

ÉDITO

Claire Thoury

Présidente
du Mouvement
associatif 4

FAIRE MOUVEMENT

Les membres	8
Le conseil d'administration	10
Le bureau & l'équipe salariée	11
Les dynamiques collectives internes	12
Les grandes alliances	14
Les partenaires	15
Les finances	16
Retour sur l'Assemblée Générale du Mouvement associatif	17

PORTER LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE

DROIT DE CITÉ!	20
Lutter contre les idées d'extrême-droite	22
Alerter sur la crise de financement des associations	24
Agir pour les libertés associatives	26



REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

Représenter

Au sein d'instances	38
Lors des grands rendez-vous	40
Auprès des pouvoirs publics	42
Dans les médias	44
Au CESE	46
Dans les régions	48



ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

Guid'Asso	30
Réseaux en tête	31
Coopération Territoriale	32
Accompagnement des territoires les plus fragiles	33
Pour un numérique d'intérêt général	34
La finance solidaire au service des associations	35



RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

La com' en chiffres	64
Les 12 #ASSOSINFOS de 2024	66
Le linkedin du faire collectif	70
La playlist vidéo des membres	72

Claire Thoury,
Présidente du Mouvement
associatif

L'année 2024 a été encore riche et passionnante mais aussi pleine de défis, de surprises, de rencontres, et disons-le de moments franchement compliqués parfois.



C'est toute l'ambivalence de la période que l'on traverse: tout à la fois des dizaines de milliers d'associations qui se créent, 78 000 en 2024, c'est considérable et bien plus que les années précédentes mais aussi, et dans le même temps, des tensions financières sans précédent qui fragilisent les associations au quotidien et des atteintes relatives aux libertés associatives extrêmement perturbantes.

Une ambivalence très forte car cette dynamique associative traduit une dynamique citoyenne et met en exergue cette envie des gens de s'engager, de trouver du sens, de s'épanouir, de prendre leur part, et ce refus des individus de rester passifs ou inactifs face à des situations problématiques voire inacceptables. Une ambivalence aussi car ces tensions financières et ces attaques à l'égard des libertés contraignent considérablement l'action associative.

C'est tout le paradoxe car finalement, la période que l'on traverse voit se confronter une immense puissance et une immense volonté mais aussi une immense lassitude et un sentiment d'impuissance très vif face à des forces obscures que rien ne semble arrêter.

Si l'on s'attarde quelques instants sur l'état des finances de nos associations, se pose en toile de fond la question de la préservation du modèle non lucratif. Les crises qui s'enchaînent le révèlent: la crise sanitaire d'abord qui met en tension le sens de l'action associative, la crise inflationniste qui voit les charges considérablement augmentées et les inégalités se creuser, la crise budgétaire maintenant avec des ressources qui diminuent sans pour autant que les envies ou les besoins en fassent autant. Mais les associations ne peuvent pas impacter ces hausses de charges ou ces baisses de revenus sur leurs bénéficiaires au risque de perdre le sens de leurs actions et ne plus être en capacité de toucher le public large pour qui elles s'organisent. Alors comment faire ? Et surtout comment sortir de cette situation intenable à bien des égards, pour les associations et pour celles et ceux qui s'y engagent ?

Il n'y a évidemment pas de solution miracle mais il y a à la fois urgence à faire face dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, pour aider toutes ces associations dans une situation financière extrêmement tendue – le nombre de liquidations d'associations en 2024 est de 489 soit 50 % d'augmentation par rapport à 2022 – tout en imaginant l'avenir, en construisant des réponses solides sur le temps long pour que les associations ne se retrouvent pas de nouveau dans ces difficultés financières majeures qui limitent leurs actions. Autrement dit, et ce sera au cœur de nos travaux des prochains mois, comment passer de la reconnaissance d'un droit de l'individu consacré par la loi 1901 à une reconnaissance du tissu associatif pour ce qu'il apporte à la société ?

MAIS REVENONS SUR 2024.

Le rapport d'activité le montre, l'année a été extrêmement dense et intense: des nouveaux membres pour le Mouvement associatif, une assemblée générale élective, des projets, la 3^e édition de Droit de Cité !, les élections européennes, la surprise de la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives, le combat contre les idées d'extrême droite et l'importance de fédérer largement la parole et l'action associative derrière ce combat, et puis la surprise du budget qui a profondément chamboulé nos organisations et surtout notre action.

L'année 2024 résumée à travers ce rapport d'activité et l'année 2025 qui est déjà bien entamée sont aussi les témoins d'une montée des populismes partout dans le monde, les témoins de conflits armés pas très loin de nous, les témoins des conséquences terribles de certaines décisions politiques. Elles nous rappellent aussi d'une certaine façon que le politique est beaucoup moins impuissant que l'on ne le croit. Quand on voit ce qu'il se passe outre atlantique, on a la preuve concrète que l'action politique n'est pas vain. C'est un contre-exemple en l'occurrence de ce que l'on voudrait voir le politique faire et décider. Et face à cela, face à ces forces obscures qui s'organisent et se développent, nous avons nous aussi besoin de politique. Cela rejoint ce que l'on s'est déjà dit à de nombreuses reprises: agir pour passer d'une société engagée à une société politisée pour lutter contre une forme d'impuissance que l'on aurait collectivement intégrée.

L'année 2024 nous rappelle aussi à quel point la force associative est centrale et à quel point on doit cesser de s'excuser de pas être assez professionnels ou assez présents ou assez précis ou assez autre chose.

« Le Mouvement associatif, cette maison commune, a plus que jamais sa raison d'être, un rôle absolument décisif dans ces temps incertains pour fédérer l'action associative, pour lui donner de la voix et davantage de force. »

La force associative est partout, c'est très concret, c'est parfois amateur et c'est très bien. La force associative est un réceptacle de l'envie d'engagement, c'est un levier de transformation de la société qui change la vie des gens au quotidien. Ce rapport d'activité illustre à quel point la force associative a besoin d'être dite, racontée, mise en lumière.

Le Mouvement associatif, cette maison commune, a plus que jamais sa raison d'être, un rôle absolument décisif dans ces temps incertains pour fédérer l'action associative, pour lui donner de la voix et davantage de force. Ces alliances que nous travaillos ensemble, la décision de nous rassembler pour porter un message fort, pour dire la singularité de notre modèle, la nécessité de le protéger et la fierté d'avoir fait le choix de l'associatif, c'est absolument nécessaire.

Pour dire nos valeurs, pour les réaffirmer, pour donner à voir notre nombre et notre rôle mais aussi pour revendiquer une reconnaissance qui n'est pas encore au rendez-vous. Ce qui est désespérant, c'est que ce défaut de reconnaissance n'est pas toujours dû à de la défiance voire à de l'incompréhension mais il s'explique souvent par l'incapacité de nos représentants à penser stratégiquement et politiquement la place de l'action associative et, plus encore, à clarifier le projet de société qu'ils souhaitent porter.

Finalement, 2025, et ce sera sans doute encore plus vrai en 2026 et en 2027, nous place en tant que société civile organisée à un endroit un peu différent de celui où l'on se trouvait habituellement: nous devons continuer à dire le réel, à le raconter, à donner à voir des situations de vie diverses, à inventer des solutions qui marchent parce que directement pensées par les personnes concernées mais pas seulement. Nous devons aussi, et de plus en plus il me semble, poser des limites, clarifier les lignes rouges, revendiquer des valeurs, penser le temps long et enjoindre nos politiques à être meilleurs que ce qu'ils ne le sont.

Pour finir, je voudrais remercier celles et ceux qui font le Mouvement associatif au quotidien, remercier l'équipe qui conduit des projets remarquables, remercier le bureau, le conseil d'administration et l'ensemble des membres du Mouvement associatif. Je remercie aussi nos partenaires, politiques, institutionnels ou financiers. Ces alliances, ces unions, ces collectifs, nous donnent de la densité. Face aux ambivalences évoquées plus haut, sans naïveté ni faux semblants, choisir d'agir pour le collectif, l'engagement, la solidarité, l'entraide et le vivre ensemble, ce n'est pas neutre. C'est difficile parce que c'est complexe, parce que c'est exigeant, parce que l'on rencontre beaucoup de freins, parce que l'on se sent seuls parfois, mais cela produit des choses merveilleuses qui nous donnent raison d'être déterminés et fiers de nos combats.

FAIRE

MOUVEMENT

6

Le Mouvement associatif

- Les membres
- Le conseil d'administration
- Le bureau & l'équipe salariée
- Les dynamiques collectives internes
- Les grandes alliances
- Les partenaires
- Les finances
- Retour sur l'Assemblée Générale
du Mouvement associatif

8
10
11
12
14
15
16
17

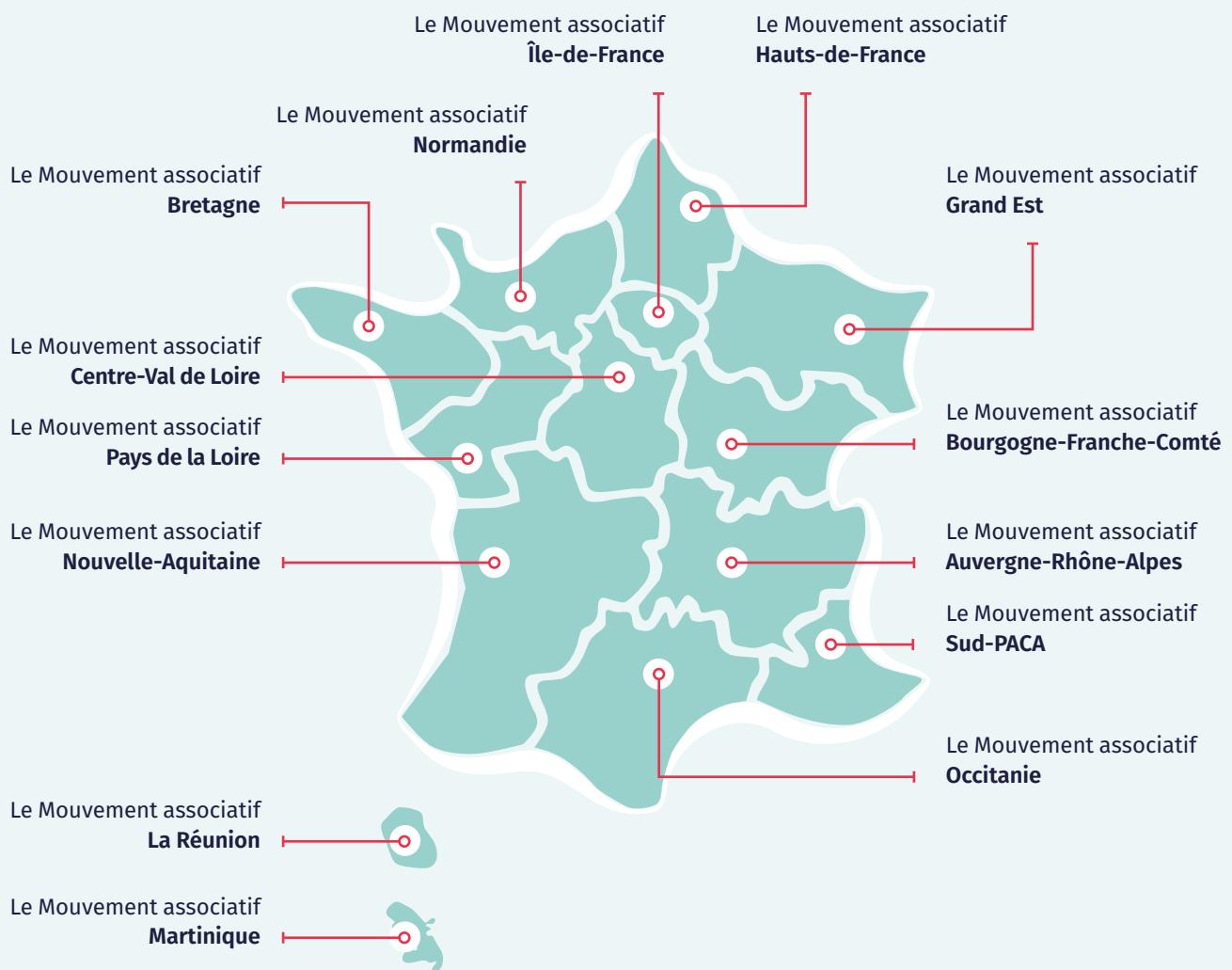
*Être nous-mêmes quoi qu'il arrive
et être fiers de ce que nous sommes.
On est un collectif rassembleur.
Un collectif qui a fait un chemin
considérable en 30 ans, un collectif
qui donne envie, qui a une parole forte,
qui est certes profondément imparfait
mais qui a le mérite d'être construit sur
des bases solides, sur de la confiance
et qui nous procure une certaine forme
d'apaisement. C'est extrêmement rare
et extrêmement précieux.*

Claire Thoury

Présidente
du Mouvement associatif

Les membres régionaux

Les Mouvements associatifs régionaux, structures qui partagent l'objet du Mouvement associatif à échelle territoriale.



Le Mouvement associatif continue de s'implanter territorialement

en créant Le Mouvement associatif Martinique le 3 mai 2024. Une gouvernance collégiale portée par 8 réseaux (Céatosma, Céméa, SDAIM, D'antilles et d'ailleurs, La Fol, Foyers ruraux, Urass, Open space) animent ce 14^e Mouvement associatif régional.

En 2024,
Le Mouvement associatif
est présent dans

14
RÉGIONS
de France

Le conseil d'administration

est le principal organe de gestion de l'association

Il est composé de représentantes et représentants mandatés par ses membres.

Les associations nationales

Association Prévention Routière
Sophy Sainten-Bourguignon /
Anne Lavaud

Unis-Cité
Marie Trellu-Kane /
Jocelyn Leclerc

Les Petits Débrouillards
François Deroo /
Francis Rol-Tanguy

Réseau national des ressourceries et recycleries
Martin Bobel /
Catherine Mechkour Di Maria

Les Mouvements associatifs régionaux

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes
Gilles Épale / Arnaud Thenoz

Le Mouvement associatif Occitanie
Hervé Guéguan / Erwann Favre

Le Mouvement associatif Bretagne
Thierry Abalea / Camille Binder

Les personnes qualifiées

Jean-François Serres
Brigitte Clavagnier

Les coordinations

Cnajep
Yannick Hervé /
Jean-Baptiste Clerico

CNOSF
Bernard Amsalem

Cofac
Marie-Claire Martel /
Benoît Poitevin

Coordination Sud
Olivier Bruyeron /
Carole Coupez

Unaf
Nicolas Gavrilenko /
Lucie Fillon

Unat
Michelle Demessine /
Lilian Nobilet

Uniopss
Jérôme Voiturier /
Danièle Jourdain-Menninger

Les experts collectifs

La Fonda
Stéphanie Andrieux / Roger Sue

France Bénévolat
Hubert Pénicaud / François Bouchon

Les groupements

Animafac
Claire Thoury / Joséphine Delpeyrat

Citoyens & Justice
Stéphane Landreau / Marielle Thuau

Familles rurales
Vincent Clivio / Guylaine Brohan

France Nature Environnement
Rita Fahd / Georges Winter

La Ligue de l'Enseignement
Olivier Kull / Paul-Alexandre Estrabaud Lucas

Le bureau

est l'organe exécutif de l'association

Il est élu par le conseil d'administration.

Présidente

Claire Thoury

Vice-président·es

Danièle Jourdain-Menninger
Thierry Abalea
Michelle Demessine
Martin Bobel

Secrétaire général

Vincent Clivio

Trésorière

Rita Fahd

L'équipe salariée

met en œuvre au quotidien l'action du mouvement associatif

Mickaël Huet Délégué général

Marion Boinot Déléguée générale adjointe

Élodie Alachede Assistante de direction

David Ratinaud Responsable plaidoyer

Jessica Le Borgne Chargée de plaidoyer

Arthur Baubéau-Luban Attaché du groupe des associations au CESE

Théo Berger Chargé de projets du groupe des associations au CESE en stage

Imadeddine Hassani Chargé de mission numérique

Théo Samain-Raimbault Chargé de mission engagement

11

Rapport d'activité 2024

Fula Mesika Responsable communication

Louna Ferric puis **Déborah Yoka** Chargée de communication en alternance

Adèle Cros Responsable animation et développement du réseau

Noa Lemaire Chargée de mission animation du réseau

Mehdi Al Boufarissi Responsable projets

Juliette Weber puis **Ny-Aïna Ravaomiarantsoa** Chargée de projets en alternance



Une partie de l'équipe du Mouvement associatif lors de la 3^e édition de DROIT DE CITÉ ! le 26 janvier 2024.

Les dynamiques collectives internes

Les conférences

Le Mouvement associatif organise des temps réguliers d'échanges internes avec ses membres :

La conférence des régions

Temps mensuel où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales.

La conférence des membres

Rencontre annuelle pour échanger autour des grands enjeux à venir et définir des positionnements collectifs.



Les espaces de travail

Pour mettre en œuvre ses orientations stratégiques, Le Mouvement associatif prévoit différents espaces de travail

4

commissions

- Engagement
- Économie
- Structuration et accompagnement de la vie associative
- Territoires

1

comité d'évaluation

2

comités de pilotage

- Réseaux en tête
- Droit de Cité !

3

démarches collectives

- Coopération inter-associative dans les QPV
- Plateforme inter-associative du Service Civique
- Groupe informel d'échanges sur l'accompagnement du secteur associatif

9

groupes de travail

- Modèle non lucratif
- Financements européens
- Numérique
- Plaidoyer national
- Plaidoyer régional
- Emploi
- Gouvernance
- Communication
- Évaluation

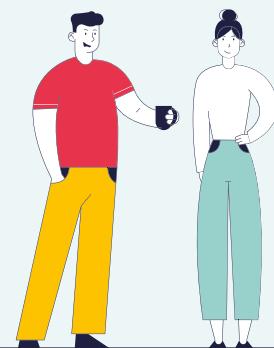
Création en 2024 d'

1
groupe de travail exceptionnel
Lutte contre les idées d'extrême-droite

En chiffres



- 1 PETIT-DÉJEUNER
Présidents et Présidentes des membres
- 1 DÉJEUNER
des partenaires



13 //

Rapport d'activité 2024



+ DE 60 TEMPS DE TRAVAIL

Les grandes alliances



Le Mouvement associatif s'implique fortement au sein d'autres grands collectifs pour défendre, avec force, des valeurs et causes communes.



L.A COALITION rassemble différents acteurs associatifs pour proposer des stratégies de riposte contre les répressions subies par le secteur associatif.

Le Mouvement associatif s'implique notamment dans l'observatoire des libertés associatives, en particulier depuis le début de la mobilisation contre le Contrat d'engagement républicain.



Le Pacte du Pouvoir de vivre est une alliance d'organisations unies, au niveau national et local, pour porter ensemble des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et démocratiques.

Le Mouvement associatif fait partie des 19 organisations de la société civile à l'origine du Pacte initié le 5 mars 2019. Aujourd'hui, il compte plus de 60 membres et près de 35 groupes locaux. Le Mouvement associatif continue de s'y engager pleinement en tant que membre du groupe de coordination.



ESS-France ou Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire est la voix de référence de l'ESS. Elle représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS.

Le Mouvement associatif est membre fondateur d'ESS-France et siège au Conseil d'administration et au Bureau. Il participe aux différents groupes de travail, notamment sur la construction du plaidoyer.

Coordination générosités

La coordination Générosités est un collectif de travail qui regroupe 9 structures investies sur les sujets de générosité: l'Admical, l'Association Française des Fundraisers, le Centre Français des Fonds et Fondations, Le Don en Confiance, Les Entreprises pour la Cité, France Générosités, l'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations, l'Institut IDEAS et Le Mouvement associatif.



Forum Civique européen (FCE) est un réseau international de solidarité. Solidaire dans les situations d'urgence, mais aussi promoteur de projets pérennes, le FCE a pour ambition d'initier des changements à long terme.

Le Mouvement associatif est un membre actif de ce réseau qui compte plus de cent associations et ONG présentes dans 27 pays européens, engagées sur les questions de civisme et d'éducation à la citoyenneté, de la protection des droits de l'Homme et de la promotion de la démocratie.

Les partenaires

soutiennent et accompagnent nos actions

Partenaires financiers

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

Cofinancé par
l'Union européenne



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Fondation
de
France

FONDATION
HIPPOCRENE

PARIS



Harmonie
mutuelle
GROUPE vyv
AVANÇONS collectif

GROUP E
vyv

MAIF

CREDIT
COOPÉRATIF

Up

HEXOPÉE Créateurs
de citoyenneté



Fondation d'entreprise
AG2R LA MONDIALE



Partenaires opérationnels



apec

assoconnect

Solidatech

R&S
Recherches
& Solidarités

ASSOCIATIONS
mode d'emploi

JurisASSOCIATIONS



helloasso

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
IAE PARIS
SORBONNE BUSINESS SCHOOL



Dauphine | PSL

Dans un contexte toujours plus incertain, l'année 2024 confirme la dynamique de consolidation engagée par notre association.

Les produits ont connu une progression notable, atteignant 1233 535 €, qui repose sur le maintien d'un haut niveau de financement public et une augmentation continue des cotisations, traduisant l'engagement de notre réseau.

La diversification de nos financements s'est également poursuivie avec notamment

la montée en puissance des financements Outre-Mer et d'un projet en consortium autour de la question des restrictions de l'espace civique en Europe.

Le soutien de partenaires privés a renforcé nos capacités d'action, notamment l'organisation d'événements tels que « Droit de Cité ! » ou des « Waldeck, Prix du Mouvement associatif ».

Nos charges, à hauteur de 1210 914 €, sont restées contenues. La masse salariale a été renforcée par 3 recrutements en lien avec

des projets partenariaux engagés de longue date. Cette structuration humaine constitue un atout précieux, mais appelle aussi à une vigilance constante pour maintenir un équilibre entre ambition et soutenabilité financière.

Enfin, le bilan au 31 décembre 2024 traduit une situation financière saine, grâce à un résultat excédentaire de 22 621 €. L'année 2024 pose des bases solides pour poursuivre, en 2025 et au-delà, notre engagement en faveur d'un mouvement associatif fort, autonome et innovant.

Charges



Produits



●	Salaires et cotisations sociales	779 970 €	64 %
●	Frais généraux	135 127 €	11 %
●	Prestations liées au développement d'activités	30 081 €	3 %
●	Études / recherches	5 000 €	1 %
●	Cotisations diverses	19 619 €	2 %
●	Événements publics	157 190 €	13 %
●	Honoraires	15 822 €	1 %
●	Publications	3 971 €	0 %
●	Déplacements, Missions	32 762 €	3 %
●	Dotation amortissements et provisions	4 372 €	0 %
●	Report en fonds dédiés	27 000 €	2 %

●	DJEPVA - CPO	289 200 €	23 %
●	DJEPVA - Fonds dédiés	50 000 €	4 %
●	Agence du service civique	40 000 €	3 %
●	DGEFP	30 000 €	2 %
●	BESSII - CPO	80 000 €	7 %
●	Ministère Outre-Mer	20 000 €	2 %
●	Banque des territoires	60 000 €	5 %
●	ANCT - CPO	50 000 €	4 %
●	CRDLA numérique	57 718 €	5 %
●	Projet MACS	15 003 €	1 %
●	Autres financements publics	39 750 €	3 %
●	Cotisations	182 468 €	15 %
●	Mécènes	216 000 €	18 %
●	CESE	86 161 €	7 %
●	Transferts charges et autres produits	17 235 €	1 %

Retour sur

L'Assemblée Générale du Mouvement associatif

7 JUIN
2024



En réaction à l'actualité, cette Assemblée Générale est l'occasion pour les administrateurs et administratrices d'échanger sur les grandes batailles à mener prochainement pour les associations et pour la démocratie.



Place aux votes.



17



Claire Thoury est réélue présidente du Mouvement associatif.

«Je vous remercie pour la confiance renouvelée, je suis très fière de présider Le Mouvement associatif pour 3 nouvelles années. Nous avons su bâtir ensemble un cadre précieux. Il nous donne une force immense, indispensable pour affronter les défis à venir. L'enjeu des prochaines années, pour Le Mouvement associatif, est de continuer à se développer, à ancrer son influence, à répondre aux besoins de ses membres et plus largement des associations. L'enjeu est aussi de renforcer les alliances et de continuer à donner à voir la puissance de notre modèle et la nécessité de le défendre, de le porter, de le protéger, certainement pas par corporatisme mais parce que ce qui concerne les associations concerne bel et bien tout le monde.»

PORTER

LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE

2

DROIT DE CITÉ!

- Lutter contre les idées d'extrême-droite
- Alerter sur la crise de financement des associations
- Agir pour les libertés associatives

20
22
24
26

Je l'ai déjà dit, notre sujet est de savoir comment passer d'une société engagée à une société politisée. Une société dans laquelle les conflits s'expriment, se confrontent, pour être parfois dépassés ou pour ne pas l'être mais sans que ce soit un problème.

Force est de constater que les espaces politiques ne sont plus ceux qui nous permettent de faire société. Mais quels sont ces espaces alors ? Quels sont ces espaces de confrontation d'idées, de production d'aspérité, de lieux où se pensent et se vivent justement les transitions ? Nos organisations bien sûr.

Claire Thoury

Présidente
du Mouvement associatif

DROIT DE CITÉ !

La grande journée des associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien

Le 26 janvier 2024, à la Cité internationale universitaire de Paris, Le Mouvement associatif a organisé la 3^e édition de DROIT DE CITÉ ! autour du thème « Faire Association en Europe ».

Brainstorming collectif

À l'asso de l'Europe !

Comment mieux s'allier pour peser dans l'espace européen ? Quelle capacité d'influence collective des acteurs associatifs européens ?

Jeunes et Européen·nes !

Comment les associations peuvent contribuer au développement d'une participation active des jeunes à la vie démocratique de l'UE ?

8
ATELIERS



Depuis 2020, DROIT DE CITÉ ! propose tous les 2 ans un espace de valorisation et de réflexion des enjeux de société auquel plus 1 000 acteurs et partenaires prennent part. En 2024, année des élections européennes, le choix a été de consacrer cette journée aux questions que cela suscite au sein des associations.

Conversation ouverte

Culture européenne ou Europe des cultures ?

Existe-t-il une identité européenne ?
À quand une fiscalité européenne au service des transitions ?

Le Pacte vert de l'UE pour le Climat : solution pour transformer l'économie ou greenwashing technocratique ?

Débat mouvant

#FaireCommunNumérique

Les communs numériques, réalité atteignable ou horizon indépassable ? Est-ce la solution pour une souveraineté numérique européenne ?

#PourTousAvecTous

Que peut-on apprendre des pays voisins pour favoriser et accompagner la mobilisation citoyenne de tous et toutes ?

Futur(s) souhaitable(s)

Soutenir le non lucratif en Europe

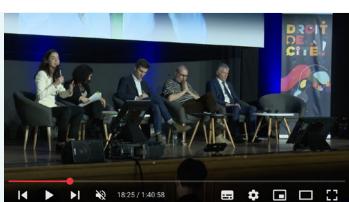
Quel avenir pour le modèle non lucratif en Europe ?
Le développement d'une Europe sociale passe-t-il par la reconnaissance des spécificités de la vie associative ?

Défendre nos libertés en Europe

Où en sont les libertés associatives et citoyennes dans l'Union Européenne ?

Un programme riche pour nourrir les échanges, en partie animés par la journaliste Nora Hamadi.

EUROPE 2024



Lors de l'événement, les candidat·e·s aux élections européennes ont été interrogés face aux associations sur leurs engagements pour la vie associative et sur leurs propositions pour une Europe écologique, solidaire, démocratique.

1 CARTE BLANCHE en direct de Kiev, en Ukraine

Oleksandra Matviichuk

Avocate, Activiste pour les droits humains,
Directrice du Centre ukrainien pour
les Libertés Civiles, Prix Nobel de la Paix

L'opinion des Français et Françaises sur l'Europe

par Destin Commun

1 ANALYSE

1 TABLE RONDE

Urgence démocratique : que fait-on ?

Marylise Léon, Secrétaire générale de la CFDT
Jean-Pascal Labille, Secrétaire général de Solidaris
Delphine Rouilleault, Directrice générale
de France terre d'asile
Mathéo Malik, Rédacteur en chef du Grand Continent

2 GRANDS TÉMOINS

Patrick Boucheron,
Historien, auteur de «Le temps qui reste»
Guy Verhofstadt,
Député européen, président du
Mouvement européen international

MAIS AUSSI

- La présence de **2 médias indépendants et citoyens** pour couvrir l'événement: Euradio et Le Moment
- **Un studio TV** pour des interviews d'acteurs et partenaires de la vie associative par Olivier Zanetta
- **Une radio box** de recueil d'initiatives associatives inspirantes par Making Waves
- **Un reportage dessiné** des temps forts par Anna Lentzner
- **Un journal réalisé en direct** par Jets d'encre
- Différents **stands d'information**
- De nombreuses **ressources partagées**

En savoir



Revivre la journée



Droit de Cité ! en vidéos



EN 2025 ?

Le Mouvement associatif, avec le soutien de ses membres et partenaires, préparera déjà la nouvelle édition dédiée aux territoires. Rendez-vous le vendredi 30 janvier 2026 à la Cité universitaire internationale de Paris !

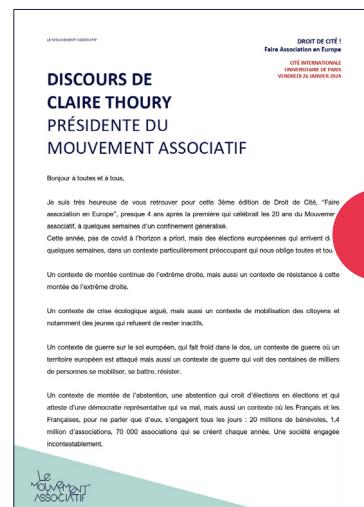
Lutter contre les idées d'extrême-droite

L'année 2024 est marquée par la montée des partis d'extrême-droite et de leurs idées. Le Mouvement associatif fait le choix de clairement s'y opposer, au vu de la menace que cela représente pour l'action associative et citoyenne.

Une prise de position ferme du Mouvement associatif

Le Mouvement associatif nourrit une position très claire face à l'extrême-droite, rappelée par Claire Thoury à Droit de Cité le 26 janvier :

« Nous avons la responsabilité de poser des limites et de dire haut et fort qu'on ne joue pas avec l'extrême droite et que même si nous sommes de moins en moins nombreux à tenir une position aussi claire, nous le ferons aussi longtemps qu'il le faudra précisément parce que la radicalité de la mesure impose le courage des limites. »



Une progression sans précédent des partis d'extrême-droite

Face aux résultats des élections européennes du 9 juin 2024 et en amont des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet 2024, Le Mouvement associatif a publié dans *La Tribune Dimanche*, le 16 juin, un texte signé par près de **1 500 organisations** pour alerter sur la menace que représente l'extrême-droite pour l'action associative et citoyenne, et donc pour l'ensemble des habitants et habitantes.

« Le risque qui s'annonce pour notre démocratie, pour notre République et les valeurs qui la fondent ne peut pas être ignoré [...] Nous appelons toutes les associations à se mobiliser. Nous portons toutes et tous une responsabilité. Il s'agit d'investir pleinement ce combat ! »



UNE LARGE MOBILISATION

Les acteurs de la société civile organisée ont été très nombreux à prendre la parole et à manifester leur rejet de voir une majorité issue de l'extrême droite.



« Nous avons la responsabilité de poser des limites et de dire haut et fort qu'on ne joue pas avec l'extrême droite. »



La réponse citoyenne

Suite à cette très large mobilisation, le second tour des élections législatives a montré un véritable sursaut du front républicain, empêchant ainsi la victoire annoncée du Rassemblement National. Dans un communiqué de presse, Le Mouvement associatif appelle à l'humilité et à l'apaisement face à ce résultat:

« Même si nous avons sans doute évité le pire, nous aurions tort de basculer dans le triomphalisme. Le soulagement qui s'exprime aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier que le danger que représentent l'extrême droite et ses idées est toujours bien présent. Ces élections ont vu une progression sans précédent du Rassemblement National, tant en termes de voix qu'en termes de sièges à l'Assemblée nationale. »



11 OCTOBRE

Pour poursuivre la mobilisation des réseaux associatifs, **Le Mouvement associatif met en place un groupe de travail** pour partager et co-construire les réflexions et actions contre les idées d'extrême-droite.



« Pour résister,
il faut être très
organisés et
rassemblés »

Plus que jamais, l'année 2024 montre que le défi est de s'organiser et de se préparer collectivement pour sauvegarder les associations face aux nombreux risques et menaces auxquels elles sont et vont être confrontées.

Pour y répondre, Le Mouvement associatif s'associe à la Fondation de France, European Climate Foundation, France Générosité, Oxfam France dans un projet animé par La Cause.

EN 2025?

Face à l'atmosphère toxique qui s'est accentuée ces derniers mois sur X, Le Mouvement associatif fait le choix de quitter le réseau social. Il signe la tribune portée par Emmaüs France et rejoint l'initiative HelloQuitteX pour inciter à un départ massif de la plateforme le 20 janvier 2025, date de l'investiture de Donald Trump.

Alerter sur la crise de financement des associations

Hausse des coûts, coupes budgétaires, subventions en baisse, complexité et lourdeurs administratives... La santé économique des associations se dégrade, tous secteurs et tailles confondus. Cette situation, tant incertaine qu'inquiétante, met en difficulté les associations au quotidien, avec des conséquences sociales et économiques particulièrement fortes, que Le Mouvement associatif ne cesse de dénoncer.

La crise de trop

L'inflation a été un accélérateur de la crise financière des associations, déjà malmenées par les mutations et crises précédentes. Le Mouvement associatif et de nombreuses organisations ont tiré en vain la sonnette d'alarme à de multiples reprises.

En 2024, ces alertes n'ont toujours pas été entendues à la hauteur des enjeux. La situation financière des associations a donc continué de fortement se dégrader. C'est la pérennité du modèle qui est mise à mal, comme l'indique Le Mouvement associatif dans un courrier adressé au Premier Ministre le 27 mai: « Monsieur le Premier ministre, si nous vous sollicitons, c'est parce que l'ensemble du secteur associatif est unanime sur la situation. Ces mutations opèrent un changement structurel du modèle associatif non lucratif. Il constraint les associations à un rôle d'opérateur là où la valeur associative transcende la simple question économique. »



Il y a urgence à agir

Le 28 mai 2024, lors d'une séance plénière, l'avis « Renforcer le financement des associations: une urgence démocratique » est adopté à l'unanimité par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui appelle à une mobilisation globale en faveur du monde associatif.

Dans son travail, construit sur la base d'une large consultation de milliers d'associations, d'une journée délibérative et de nombreuses auditions, le CESE constate que l'application au modèle associatif de logiques concurrentielles amenuise les initiatives, entrave la capacité d'engagement,

questionne l'utilité sociale et la liberté des associations et affecte finalement les usagers. Ainsi, la situation financière des associations est préoccupante sur le plan structurel mais aussi conjoncturel: baisse des subventions, accentuation des logiques de marché et de commande publique...

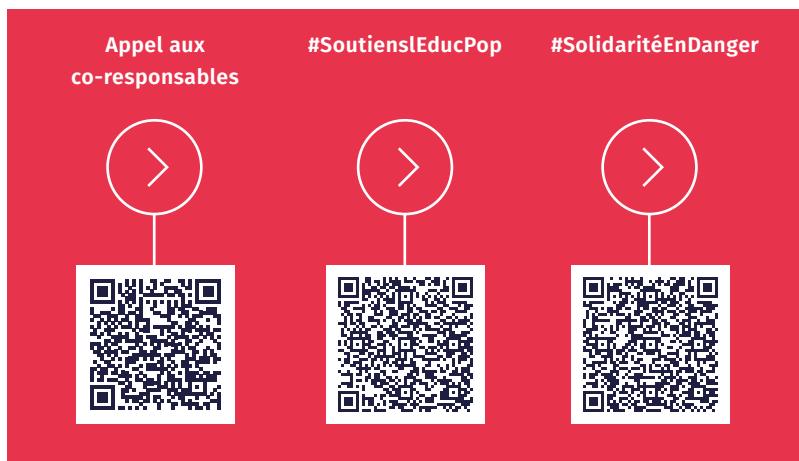


Des coupes budgétaires drastiques

Les coupes budgétaires annoncées sur certains secteurs dans lesquelles l'action associative est essentielle pour répondre aux besoins (solidarité internationale, environnement, sanitaire et social) et par certaines collectivités territoriales ont décuplé l'inquiétude du Mouvement associatif. Il a choisi de se saisir des parlementaires dans le cadre du Projet de loi de finances 2025. Il a notamment adressé le 27 novembre une lettre ouverte aux Sénateurs et Sénatrices :



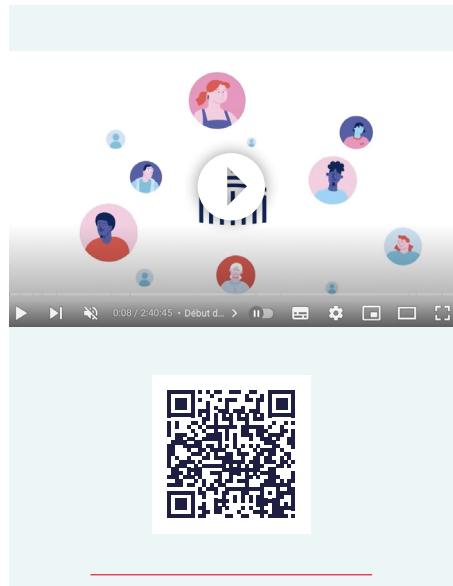
3 MOBILISATIONS DES RÉSEAUX



En savoir



Le Mouvement associatif organisera une conférence de presse pour alerter sur les coupes budgétaires drastiques imposées aux associations, et leurs conséquences directes sur la vitalité des territoires et le quotidien des habitant·es.



11 décembre

Le CESE organise une séance publique
« Financement des associations :
comment concrétiser ? » en présence
de + de 350 personnes et avec
des témoignages forts et concrets
d'acteurs associatifs

Arnaud Jean, Président de l'UFOLEP
« Nous sommes déjà tous, au pire, impactés, au mieux, terriblement inquiets de l'avenir de l'action associative. Le financement des associations tout comme la lutte contre les idées d'extrême-droite sont une urgence. »

Marion Fourtune, Directrice de France Nature Environnement Limousin
« **Mon expérience est une dégradation constante de notre capacité d'agir. Et quand je vois pourtant ce que nous sommes capables de déployer, je me dis que l'action publique se tire une balle dans le pied.** »

Olivier Lenoir, Directeur général de Rempart
« *L'action associative est irremplaçable, d'intérêt général. Elle ne doit répondre à aucune commande publique. Elle répond à une volonté libre et bénévole de citoyens et citoyennes d'agir ensemble.* »

Agir pour les libertés associatives

Depuis plusieurs années, on observe de la part des pouvoirs publics, une tendance de renforcement des contrôles et, plus spécifiquement, une volonté d'encadrement de l'action associative. Le contrat d'engagement républicain (CER) instauré par la loi du 24 août 2021 visant à conforter le respect des principes de la république, est venu confirmer et renforcer ce climat de défiance, contre lequel lutte Le Mouvement associatif.

Demande d'abrogation du CER

Depuis la promulgation du texte, l'analyse des pratiques démontrent qu'il est surtout employé pour contraindre et restreindre la capacité d'interpellation et d'expression des associations, mettant ainsi à mal leur rôle d'acteurs démocratiques. Fort de ce constat, Le Mouvement associatif n'a de cesse de demander l'abrogation du texte.

Des attaques régulières contre les libertés associatives

Pour la majorité des cas de dérives du CER dénoncés juridiquement par les associations, elles obtiennent gain de cause. La décision du tribunal administratif de Poitiers du 30 novembre 2023 confirmant la subvention accordée à Alternatiba Poitiers en est le parfait exemple. Pour autant, les usages abusifs du CER et autres atteintes aux libertés associatives se multiplient. Dans un communiqué de presse en date du 28 février 2024, Le Mouvement associatif réitère son alerte et indique que cela a assez duré :

« Nous appelons le Gouvernement à engager des discussions pour rétablir une situation de confiance entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics. Cette situation ne peut pas durer davantage : travaillons ensemble. »



Position de l'ONU

À l'automne 2024, Le Mouvement associatif et Coordination Sud ont saisi le Comité des droits de l'Homme de l'ONU. Ce dernier s'est dit « préoccupé » par le fait qu'en vertu du CER « les associations peuvent se voir retirer des subventions publiques pour ne pas s'être conformées à une définition juridiquement vague de l'engagement républicain, et que les recours judiciaires ne peuvent être déposés qu'après que le financement ait été supprimé. » Il a demandé à la France de revoir la loi du 24 août 2021 et de s'assurer que le CER « ne puisse pas être appliqué de façon arbitraire pour retirer des subventions publiques aux associations considérées non-conformes avec l'engagement républicain, y compris en garantissant l'accès à des voies de recours efficaces pour les organisations auxquelles de telles mesures pourront être imposées. »





Financement et libertés: 2 faces d'une même pièce

Il y a un lien évident entre les 2 grands sujets de mobilisation du Mouvement associatif en 2024, comme il l'exprime dans sa lettre ouverte aux Sénateurs et Sénatrices du 27 novembre : « *Dans ce contexte financier tendu, nous ne pouvons accepter que s'ajoutent des attaques répétées contre les libertés associatives. Ces démarches ne font que détériorer la nécessaire coopération entre associations et pouvoirs publics.* »

À ÉCHELLE EUROPÉENNE



L'espace civique se détériore de façon inquiétante en Europe, avec, entre autres, une augmentation des restrictions du droit de manifestation, le ciblage d'organisations critiques / opposantes et des attaques contre la liberté d'expression et d'association.

En mars 2024, Le Mouvement associatif s'est associé à d'autres organisations de la société civile européenne dans le cadre du projet MACS (Monitoring Action for Civic Space), cofinancé par le programme CERV. MACS s'est fixé 2 missions :

- | Développer une méthodologie de suivi complète afin d'évaluer aussi bien l'amélioration que le déclin des libertés civiques à travers six dimensions.
- | Créer et piloter un système d'alerte précoce afin de prévenir les institutions européennes des menaces pesant sur l'espace civique, accompagné de recommandations politiques concrètes.

En savoir



EN 2025 ?

Le Mouvement associatif donnera rendez-vous le 9 octobre à la Maison de l'architecture de Paris à partir de 18h pour la Rentrée politique des assos.

16 octobre

Le Mouvement associatif a fait sa rentrée politique à l'occasion d'une soirée d'échanges autour de la question suivante :

Comment renforcer les associations pour répondre à l'urgence démocratique ?

Devant un public sur place et en live de plus de 400 personnes, la soirée a abordé les deux grandes problématiques qui mettent à mal l'action associative :

| Crise du financement des associations: comment garantir la pérennité du modèle non lucratif ?
| Libertés associatives et publiques: quelles réponses face aux dérives ?

« Il est temps de dire haut et fort que ce qui concerne les associations nous concerne tous et toutes.

Car là où l'État est parfois incapable de répondre aux besoins, il y aura toujours des citoyennes et citoyens prêts à se réunir et agir de manière désintéressée. Répondre aux besoins des associations, c'est aussi répondre à la crise démocratique. »



3

ACCOMPAGNER

LES ASSOCIATIONS

28

- Guid'Asso
- Réseaux en tête
- Coopération Territoriale
- Accompagnement des territoires les plus fragiles
- Pour un numérique d'intérêt général
- La finance solidaire au service des associations

30
31
32
33
34
35

Soyons fiers du Mouvement associatif, de notre capacité à rester bien ancrés dans nos fondamentaux tout en acceptant les changements et en les accompagnant. Rappelons-nous que ce collectif est une force immense pour affronter les défis, les difficultés et les incertitudes. Continuons à le porter, à l'incarner, à l'investir. Rappelons-nous aussi que notre ambition est grande, que la diversité des membres que nous rassemblons fait que l'équilibre est parfois difficile à trouver. Cela impose de la patience, du temps, de la bienveillance aussi.

Claire Thoury

Présidente
du Mouvement associatif

29

Guid'Asso est un réseau national d'appui aux associations locales. Expérimenté depuis 2020, lancé officiellement en 2022, il vise à offrir un service d'orientation, d'information et d'accompagnement à toute association, peu importe sa taille et sa situation géographique.



est présent sur

54 %
du territoire
1500
points d'appui labellisés
163 000
demandes auxquelles
ils ont répondu
135 000
associations accompagnées
dont
1/4
d'associations
employeuses

En clair, Guid'Asso propose un accompagnement coordonné, simplifié, et plus fluide pour les associations : elles gagnent du temps et de l'énergie, en trouvant facilement des réponses à leurs questions.

Le réseau permet aux acteurs de l'accompagnement labellisés de mieux se connaître, d'être mieux reconnus dans leurs missions en étant mieux identifiés, de monter en compétences sur leur métier, mais aussi de disposer de ressources communes autour des enjeux et thématiques de vie associative.

Guid'Asso est co-piloté par l'État et Le Mouvement associatif, et suivant cette logique, co-animé, à chaque échelon territorial, par les services déconcentrés de l'État et les acteurs associatifs locaux. Cela illustre l'efficacité du partenariat État-Associations quand il est construit, pensé, travaillé de concert, en réponse aux besoins de terrain.

L'année 2024 marque une véritable montée en puissance du réseau Guid'Asso :

- une dynamique accélérée de couverture territoriale adossée à une véritable co-construction ;
- une politique publique sécurisée grâce à l'inscription de Guid'Asso dans la loi du 15 avril 2024.

Cela nécessite de mieux structurer l'animation inter-régionale pour favoriser le partage de pratiques, ainsi que la cohérence et l'équité des actions sur l'ensemble du territoire national

Une chargée de mission est recrutée par Le Mouvement associatif pour répondre à cette attente.

Son arrivée permet de renforcer le rôle de pilotage et d'animation du Mouvement associatif et sa présence dans les différents espaces d'échanges et de travail.



En savoir



6 NOVEMBRE

Le Ministère en charge de la vie associative et Le Mouvement associatif ont organisé la **première rencontre nationale de Guid'Asso**. L'événement a réuni les co-animateurs régionaux et les partenaires nationaux, institutionnels et têtes de réseau. Les alliances pour co-construire une politique publique en faveur de la vie associative locale ont été au cœur de ce temps fort pour la vie du réseau. Les échanges ont également été consacrés au partage des avancées et perspectives de Guid'Asso, à travers notamment des retours d'expériences de structures accompagnatrices.



EN 2025 ?

Le déploiement continue en 2025 dans les régions Grand-Est, Île-de-France, Martinique, Guadeloupe et Guyane. Le réseau poursuivra un maillage territorial le plus fin possible jusqu'en 2026.

Réseaux en tête

Renforcer et valoriser l'action des têtes de réseau associatives

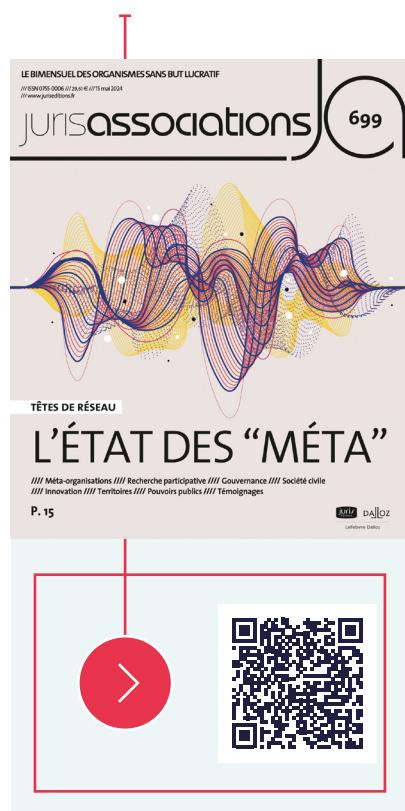
Avec pour ADN l'accompagnement des associations qui les composent, les têtes de réseau associatives doivent sans cesse travailler à leur évolution.

Depuis 2015, Le Mouvement associatif s'est saisi de cet enjeu. Il a commencé par mener des travaux et publier un guide pour mieux comprendre et valoriser l'action des têtes de réseau associatives.

6 fonctions génériques comme socle d'analyse du travail des têtes de réseaux ont ainsi été identifiées et ont permis l'analyse de nombreuses structures, 17 d'entre elles ont fait l'objet de monographies.

Ensuite en 2019, Le Mouvement associatif est passé à l'action avec le lancement d'un programme de recherche-action ouvert aux têtes de réseau associatives et associations nationales. Durant 3 ans, 3 parcours d'accompagnement sur l'innovation, l'évaluation et l'influence ont successivement été expérimentés, auxquels 26 organisations de tailles et secteurs différents ont participé. Le programme s'est clos en 2023 par la publication d'un livret de capitalisation et l'organisation d'un séminaire avec l'Université Paris Dauphine et l'IAE de Paris.

En 2024, le partenariat avec l'équipe de chercheurs s'est poursuivi par la rédaction d'un dossier pour la revue Juris Associations autour des conclusions du séminaire.



Un travail conjoint

est aussi réalisé pour restituer les résultats de l'enquête sur les enjeux et des mutations rencontrés par les têtes de réseau menée.

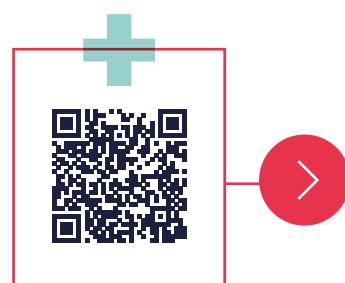
13 & 14
NOVEMBRE

Pour continuer à accompagner les acteurs des réseaux et leur permettre de s'approprier les outils développés et/ou de réinterroger leurs pratiques et leur projet, Le Mouvement associatif propose une **première formation intitulée « Faire mouvement, agir en tête de réseau »**, à laquelle 12 personnes ont participé.

EN 2025 ?

Les résultats de l'enquête seront approfondis, notamment autour de la typologie réalisée par l'IAE de Paris et Dauphine. Par ailleurs, une nouvelle session de formation sera organisée.

En savoir



Coopération Territoriale

Favoriser le dynamisme associatif dans les territoires

Dans un contexte de contraction des ressources financières allouées aux associations et de contraintes de plus en plus strictes dans le cadre des partenariats conclus, Le Mouvement associatif a fait de la promotion des dynamiques territoriales un axe stratégique. Pour y répondre, est développée une palette d'outils favorisant la coopération.



La charte des engagements réciproques

Texte qui définit les conditions d'un partenariat renouvelé entre associations, État et collectivités locales et encourage les démarches de co-construction. Depuis sa signature en février 2014, elle a donné lieu à des déclinaisons territoriales et sectorielles. Dont les dernières, fin 2023, par la région de Nouvelle-Aquitaine et par le département de Seine-et-Marne.



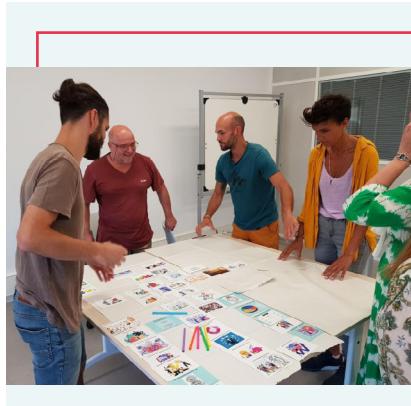
La charte de coopération inter-associative

Référentiel commun de valeurs et principes pour encourager les associations à co-développer des projets pensés avec les habitant·e·s des quartiers populaires. En 2024, près de 200 associations sont signataires de cette charte.



Le kit asso de l'élu·e

Fiches proposant des informations, des conseils et des pistes d'action aux collectivités pour les aider à développer et structurer une politique publique locale en faveur des associations du territoire, de leurs bénévoles et de leurs bénéficiaires. En 2024, il a été actualisé et complété, comme chaque année depuis sa création.



La fresque des enjeux associatifs

Outil ludique de sensibilisation à la vie associative à destination première des élus et agents des collectivités créé par Le Mouvement associatif Occitanie. En 2024, il a été le support d'animation de nombreux ateliers partout en France.



La mallette de la coopération associations-collectivités

Outil interne pour permettre aux Mouvements associatifs régionaux de bénéficier de conseils méthodologiques et de partage de pratiques en termes de coopération. En 2024, il a été enrichi par de nouveaux éléments.

19, 20 & 21 NOVEMBRE

Le Mouvement associatif installe une Place des associations au **Salon des Maires**, ainsi que les prémisses d'un parcours associatif. Cette Place des associations a reçu la visite de très nombreux acteurs associatifs locaux, agents territoriaux et élu·e·s, ainsi que de responsables politiques nationaux, venus échanger en direct avec les équipes de la ligue de l'enseignement, des PEP, des Centres sociaux, des Mouvements associatifs régionaux et du Mouvement associatif pour mieux connaître les actions menées par les réseaux associatifs et pour parler de l'apport des associations dans leurs territoires.

EN 2025 ?

Le partenariat qui se construit avec le CNFPT va continuer à se développer. En effet, un travail conjoint sera mené pour des formations sur la vie associative en direction des agents territoriaux et la tenue de rencontres territoriales exceptionnelles autour de la coopération au regard des difficultés de financement des associations.

Accompagnement des territoires les plus fragiles

En Outre-Mer

Le Mouvement associatif poursuit sa démarche de structuration de la vie associative en Outre-Mer.

Une chargée de mission est recrutée notamment pour animer et développer les réseaux ultramarins.

Parmi les avancées, notons :

Le Mouvement associatif **La Réunion** continue de se renforcer et recrute une nouvelle coordinatrice.

Les échanges se poursuivent en **Guadeloupe** et commencent en **Guyane** avec les têtes de réseau, les institutionnels (CAF, DRAJES, Préfecture).

4 MAI

Après un travail long de plusieurs mois, se tient l'assemblée générale consécutive qui donne lieu à la **création du Mouvement associatif Martinique**.



EN 2025 ?

Le Mouvement associatif participera à l'événement national « *Les villes, les quartiers, coeurs de la République* » organisé par les associations d'élus du bloc communal et qui donnera lieu à l'Appel d'Epinay. Le Mouvement associatif sera également convié pour la première fois au Comité interministériel des villes du 6 juin 2025.

Mieux répondre aux inégalités de maillages territoriaux

Dans les QPV

Depuis 2019, Le Mouvement associatif met en œuvre une démarche visant à mieux soutenir les coopérations inter-associatives au service des besoins des territoires, en particulier les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce travail est mené avec l'appui d'un collectif d'acteurs associatifs et est animé par la Fédération des Centres Sociaux de France.

Après, le développement sur les premières années de différents supports, est proposé un plan d'actions pour 2024-2026.

Objectif 1: Poursuivre le travail de renforcement des coopérations entre acteurs associatifs œuvrant dans les quartiers politiques de la ville.

(Re)mobiliser un espace de travail inter-associatif mobilisant réseaux associatifs et associations non fédérées œuvrant dans ces quartiers.

Objectif 2: Identifier et porter les enjeux et besoins spécifiques des associations œuvrant dans les quartiers populaires auprès des pouvoirs publics.

Porter une vision partagée et inter-associative à travers l'élaboration d'un plaidoyer spécifiques.

Objectif 3: Réaliser une veille de l'implication des associations dans l'élaboration et le suivi des contrats de ville.

En 2024

Le Mouvement associatif a également participé à l'événement organisé par le CESE : **Quartiers urbains prioritaires : parlons-en !**



33



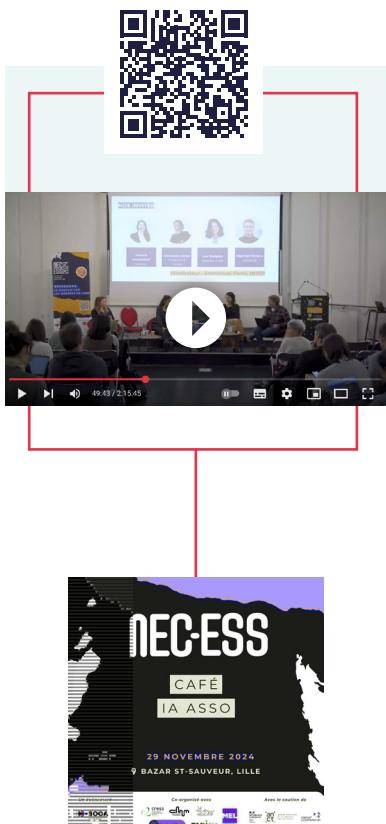
En savoir



Pour un numérique d'intérêt général

Accompagner la transition numérique des associations

À l'heure où les technologies numériques se développent à grande vitesse, notamment avec la démocratisation des outils d'intelligence artificielle générative, accompagner les associations dans leur transition numérique est plus que jamais un enjeu majeur pour Le Mouvement associatif.



29 NOVEMBRE

Dans le cadre du NEC ESS 2024, Le Mouvement associatif Hauts-de-France a participé activement au **Café IA Asso** pour permettre aux associations de travailler avec l'intelligence artificielle de façon éthique.

Ce défi est d'autant plus crucial que de nombreuses associations accusent un retard dans ce domaine, comme le souligne l'étude *La place du numérique dans le projet associatif en 2022*. Faute de moyens humains, techniques et financiers suffisants, elles peinent à s'approprier les outils numériques adaptés à leur projet associatif, à leurs activités et à leur organisation interne — en somme, à leurs besoins spécifiques.

En ce sens, en 2024, Le Mouvement associatif a poursuivi son engagement de longue date en faveur d'une transition numérique éthique et inclusive.

Cela s'est notamment concrétisé par l'animation, en partenariat avec Solidatech, du Centre de Ressources DLA Numérique (CR DLA Numérique): un espace de production, de valorisation et de diffusion de ressources à destination des acteurs de l'accompagnement, mais aussi un observatoire privilégié des évolutions et des enjeux de la transition numérique des structures de l'ESS.

Ce travail s'est également traduit par une participation active aux dynamiques collectives sur le sujet, à travers des engagements dans plusieurs réseaux et collectifs numériques partenaires, comme :

- I PANA:** points d'appui au numérique associatif.
- I RéZolutions numériques:** rencontres territoriales pour accompagner les associations dans leur transition numérique.

I SOGA: Social Good Accelerator qui organise chaque année la NEC – Numérique en commun[s] – ESS, une semaine d'événements à Paris, Bruxelles et Lille, pour les acteurs de l'économie sociale numérique en Europe.

Par ailleurs, un travail de fond a été engagé en 2024 pour construire une stratégie globale et structurer une parole commune en faveur d'un numérique d'intérêt général

L'objectif

Poser les bases d'une vision cohérente, à la fois ambitieuse et réaliste, d'un numérique au service du projet associatif, de l'intérêt général, et promouvant une transition numérique durable, inclusive et éthique.



En savoir



EN 2025 ?

Tous les 3 ans, Solidatech et Recherches & Solidarités s'associent pour mener une étude nationale destinée à suivre l'évolution des pratiques numériques au sein des associations : *La place du numérique dans le projet associatif*. Cette enquête sera renouvelée en 2025.

La finance solidaire au service des associations

Permettre aux associations d'identifier de nouveaux leviers de financement

La finance solidaire, innovation française depuis plus de 25 ans, puise sa spécificité dans le fait qu'elle relie le souhait d'un épargnant de placer son argent dans un produit solidaire qui contribuera au financement d'un projet à utilité sociale ou environnementale. Elle permet ainsi à ce dernier de soutenir directement ou indirectement, via des organismes de financements, des projets à impact positif pour l'homme ou l'environnement, tant au niveau national qu'international.

Les épargnants sont de plus en plus nombreux à se tourner vers la finance solidaire et le montant des sommes déposées sur les supports dépassait les 24 milliards d'euros en 2021. En parallèle, le montant des financements des entreprises et associations à impact positif a fortement progressé avec 699 millions d'euros sur la même année.

Cela fait de ces canaux des leviers potentiels de financement pour les projets associatifs.

Pour permettre aux associations d'envisager la finance solidaire comme outil de financement, Le Mouvement associatif, en partenariat avec FAIR et avec le soutien du Crédit coopératif, a publié en 2022 un guide, présenté lors d'un webinaire, et a organisé en 2023, une matinée d'information et d'échanges.

En 2024, le choix a été d'entamer un tour de France pour informer le plus grand nombre d'associations. 3 étapes régionales ont rythmé l'année :

10 JANVIER

à Toulouse avec
Le Mouvement associatif
Occitanie.

6 FÉVRIER

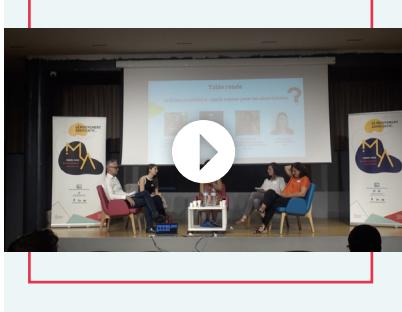
à Arras avec
Le Mouvement associatif
Hauts-de-France.

26 NOVEMBRE

à Orléans avec
Le Mouvement associatif
Centre-Val-de-Loire.



Rencontre nationale



Ces rencontres permettent aux acteurs associatifs locaux de :

- mieux appréhender ces enjeux,
- rencontrer des acteurs de la finance solidaire,
- d'identifier des outils de financement mobilisables pour leurs projets et sur leur territoire.

Une approche sur la base de

4

questions simples

La finance solidaire,
c'est quoi ?

-

La finance solidaire,
ça représente quoi ?

-

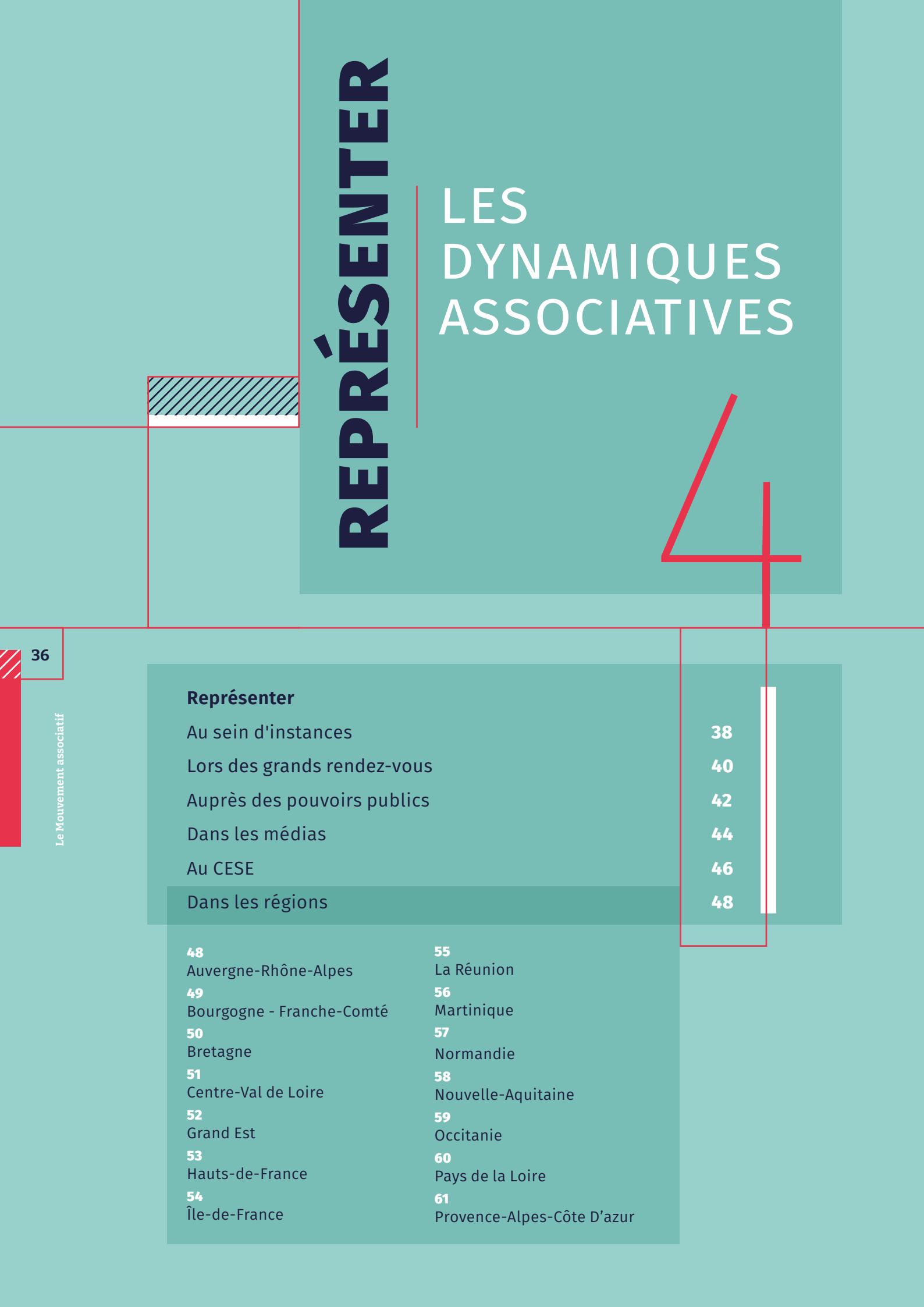
Les financeurs solidaires,
c'est qui ?

-

Quels sont les outils
mobilisables pour
les associations ?



Le Mouvement associatif fair. le Crédit coopératif Choisir l'interêt général



Cette force associative, c'est un diamant brut qu'on doit protéger, et qu'on ne doit surtout pas chercher à lisser. Un diamant brut à la fonction éminemment démocratique qui produit des aspérités, du débat, du conflit parfois. Un diamant brut qui va à rebours de certaines croyances ou de certains modèles bien ancrés, un diamant brut qui n'a pas peur de faire bouger les règles et les lignes. Un diamant brut qui compte 1,4 million d'associations, 20 millions de bénévoles, de quoi faire rougir n'importe quel mouvement politique.

Claire Thoury

Présidente
du Mouvement associatif

37

Le Mouvement associatif joue son rôle de représentation nationale des associations françaises au sein de différentes instances.

C'est l'occasion de travailler de façon stratégique et opérationnelle sur des grands enjeux communs, et d'y faire valoir les positionnements et spécificités de la vie associative.



Conseil d'administration de SOGA



Comité national de suivi Guid'Asso



Comité national de suivi FSE+



Conseil Supérieur de l'ESS



Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)



Comité stratégique DLA



Conseil scientifique et d'orientation de l'Injep



Comité consultatif du FDVA



Comité d'orientation de l'OFAJ



Conseil d'administration de l'IFMA



Conseil d'administration et Bureau d'ESSFrance



Comité d'orientation stratégique de l'Avise



Conseil d'administration de l'ADASI



Comité stratégique de l'Agence du Service civique

Une mobilisation au sein du Comité stratégique du Service civique pour conforter la place des associations dans l'avenir du dispositif.

Le Service civique reste un levier majeur d'engagement des jeunes, avec plus de 70 % des missions réalisées au sein du tissu associatif. Cette réalité confère aux associations un rôle central dans l'animation du dispositif, dans l'accompagnement éducatif des volontaires et dans l'incarnation de sa dimension citoyenne.

C'est dans cette perspective que Le Mouvement associatif s'implique activement, aux côtés de ses membres, dans le Comité stratégique du Service civique, instance de concertation rassemblant l'ensemble des parties prenantes du dispositif.

L'incertitude persistante sur les financements à venir fragilise l'ensemble du dispositif, en particulier les associations qui en assurent une large part de la mise en œuvre.

Dans cet environnement contraint, les échanges au sein du Comité stratégique sont essentiels pour porter une parole collective, alerter sur les conséquences de ces arbitrages financiers, et défendre les conditions nécessaires à un accueil de qualité des jeunes volontaires.

Dans ce cadre, Le Mouvement associatif et l'ensemble des réseaux impliqués portent une vision partagée autour de **3 grands enjeux**:

- | Préserver le caractère non lucratif et d'intérêt général du dispositif, en garantissant une présence forte du monde associatif dans la gouvernance et l'accueil des jeunes;
- | Renforcer la qualité des parcours, en soutenant l'accompagnement des volontaires et la formation des structures d'accueil;
- | Stabiliser le financement, afin de permettre aux associations d'agir dans la durée, en particulier dans les territoires les plus fragiles.

Au fil des réunions du Comité stratégique, mais aussi dans le cadre de dialogues réguliers avec la direction de l'Agence, les membres associatifs ont contribué à formuler des propositions concrètes soulignant la nécessité d'un pilotage transparent et participatif du dispositif.

EN 2025 ?

Le Mouvement associatif poursuivra son engagement dans la co-construction du projet stratégique de l'ASC, en veillant à ce que le Service civique demeure accessible, structurant, et fidèle à sa promesse fondatrice.

Représenter

lors des grands rendez-vous

Le Mouvement associatif répond présent à de nombreux événements organisés par ses membres et partenaires. Des temps importants pour fédérer, partager et débattre.



Les associations : un atout pour les territoires et la démocratie



FAIRE AUTREMENT
LA DÉMOCRATIE, UNE CRISE SANS FIN ?


ANIMÉ PAR
Mickael Huet
Délégué général du Mouvement associatif


CARTE BLANCHE À
Mathieu Sanchez
Membre de la Convention citoyenne sur le climat & la fin de vie


CARTE BLANCHE À
Pierre Rosanvallon
Historien & sociologue
Professeur au Collège de France



31 mai
Festival Faire Autrement
Conférence-débat :
La démocratie, une crise sans fin



12 et 13 juin
Congrès des 10 ans de la loi ESS
>



Presque des enjeux associatifs
La Fresque des enjeux associatifs
22 juin



2 juillet
Assemblée générale du Mouvement associatif Bretagne
Quels financements pour demain et comment préserver le modèle non-lucratif?
>

41
/



6 juillet
Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif
Intervention sur la question démocratique et la place des réseaux associatifs en France



LA FÊTE DE L'HUMANITÉ
LA BASE 217 (91) Bercy-Parc de Bercy Le Bourget du Lac
13 • 14 • 15 Sept 2024
Plus d'infos sur fete.lhumanite.fr
15 septembre



15 septembre
Fête de l'humanité
Débat mouvant sur les relations entre associations et pouvoirs publics



18 septembre
Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes
Table ronde: Libertés associatives, libertés académiques, mêmes enjeux?

Rapport d'activité 2024

Représenter

lors des grands rendez-vous

Suite



30 septembre

Les rencontres de la vie associative du CNFPT
Coopérer avec les associations
pour mieux agir dans les territoires



1er octobre

Journée de rentrée sociale de l'URIOPPSS Haute de-France
Table ronde: Des corps intermédiaires, pour quoi faire ?



23 octobre

5 ans d'Act'ice



9 octobre

Lancement de Coop-médias,
coopérative citoyenne des médias indépendants

Auprès des pouvoirs publics

**Le Mouvement associatif saisit différentes opportunités d'interpeller
de vive voix les responsables politiques et leur faire part des avis,
propositions et analyses des acteurs associatifs.**

AUDITIONS PARLEMENTAIRES

5 février

À l'Assemblée
nationale **sur**
une proposition
de loi visant
à instaurer
la semaine de
quatre jours
pour les
bénévoles
déposée par
Bertrand Petit.

28 février

En commission
de la culture,
de l'éducation, de
la communication
et du sport du
Sénat **sur la**
proposition de loi
visant à soutenir
l'engagement
bénévole et
simplifier la vie
associative.

19 septembre

En commission
des affaires
culturelles et
de l'éducation
de l'Assemblée
nationale **sur**
le PLF avec
la rapporteure
du budget vie
associative,
Florence Hérouin
Léautey.

1er octobre

En commission
des finances du
Sénat **sur le PLF**
en lien avec
le rapport
rendu par Éric
Jeansannetas.

7 octobre

À l'Assemblée
nationale **sur**
le PLF avec
le rapporteur
du budget ESS,
Paul Midy.

28 octobre

En commission
de la culture,
de l'éducation, de
la communication
et du sport
de l'Assemblée
nationale **avec**
le rapporteur
du budget vie
associative,
Yann Chantrel.



13 novembre

Forum national des associations et fondations
Main stage ESS France x Le Mouvement associatif
« 10 ans de la loi ESS »



20 novembre

Les Rencontres du F3E
Table ronde: Perspectives croisées sur la solidarité internationale



22 novembre

40 ans des Banques Alimentaires



19, 20 et 21 novembre

Salon des Maires et des Collectivités locales
Place des Associations



30 novembre

Les journées de l'économie autrement
Table ronde: Défi ou déni démocratique, comment engager un renouveau ?

43

Rapport d'activité 2024

AUTRES AUDITIONS

18 décembre

À l'Assemblée nationale, en commission d'enquête FDVA avec Bertrand Sorre et Nicole Sanquer.

19 décembre

À l'Assemblée nationale sur l'évaluation de la loi séparatisme et la mise en place du CER en lien avec le rapport rendu par Bastien Lachaud, Laure Miller et Antoine Villedieu.

27 mars

Avec la Ligue des Droits de l'Homme et le Forum Civic Européen : Inspection auprès de la Commission européenne pour l'adoption du rapport 2024 sur l'État de droit.

6 octobre

Avec Coordination Sud: au Comité des droits de l'Homme et des Nations Unies sur les impacts du CER sur les libertés associatives.

27 novembre

Au CESE européen dans le cadre du rapport «Liberté d'association et de réunion».

Le Mouvement associatif s'adresse régulièrement à l'opinion et aux pouvoirs publics via les médias. Retour sur 4 interviews radio de Claire Thoury.

22

MAI



« Plus que jamais, il est nécessaire de défendre une démocratie sociale et civile forte, avec des corps intermédiaires capables de transformer des indignations en leviers de mobilisation collective, mais surtout de garder comme boussole l'optimisme de la volonté, et de toujours embrasser la complexité de la nuance. »

22

JUIN



« On veut un grand soir et on le veut tout de suite. »



16
SEPTEMBRE



« On parle souvent de désengagement. Ce n'est pas vrai. Les chiffres le prouvent. Les Français et Françaises s'engagent. Les jeunes s'engagent. Il n'y a pas de problème de ce point de vue là. La difficulté est de comment passer d'une société engagée à une société politisée ? »



13
NOVEMBRE

« Si vous ne donnez pas les moyens d'agir aux associations, il a moins de gens pouvant bénéficier des actions et il y a moins de combats sociaux et politiques pouvant être menés. »



AU FIL DES JURIS-ASSOS

Le Mouvement associatif prend régulièrement la plume pour partager son expertise dans Juris-Associations, le bimensuel juridique et pratique à destination des associations.

« **L'investissement ne réussit qu'à une condition: travailler en coopération** » Tribune co-signée par Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif. Dans le dossier « **Investissement – À fond(s) la caisse!** » 1^{er} avril 2024, n°696

—
Têtes de réseau - L'état des « mèta » Dossier co-coordonné par Marion Boinot, déléguée générale adjointe du Mouvement Associatif 15 mai 2024, n°699

—
Élections européennes - Un peu plus près des étoiles... Dossier coordonné par David Ratinaud, responsable plaidoyer du Mouvement associatif 1^{er} juin 2024, n°700

—
Les défis socio-économiques des têtes de réseau associatives Article de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif. Dans le dossier « **Modèles socio-économiques – À la croisée des chemins** » 1^{er} juillet 2024, n°702

—
« Le modèle associatif, levier de développement du sport en France » Tribune de Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif. Dans le dossier « **Associations sportives – Une forme olympique** » 15 juillet 2024, n°703

—
Une rentrée à enjeux pour la vie associative Tribune de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement Associatif 15 septembre 2024, n°704

—
« Le mécénat et les têtes de réseau associatives » Témoignage de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif. Dans le dossier « **Mécénat – Qui ne risque rien...** » 15 septembre 2024, n°704

—
Financement – Avis de tempête Dossier coordonné par Le Mouvement associatif Spécial Forum National des Associations et Fondations 1^{er} novembre 2024, supplément du n°707

—
« Les Waldeck: un prix pour révéler de nouvelles sources d'inspiration » Tribune de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement Associatif 15 novembre 2024, n°708

1
résolution & 3
avis rapportés



« Droits sociaux: accès et effectivité »
par Isabelle Doresse

Cet avis rappelle la valeur fondamentale des droits sociaux dont le respect est indissociable d'une vie autonome, de l'égalité pour toutes et tous, de la dignité humaine, du lien social.



« Renforcer le financement des associations:
une urgence démocratique » par Martin Bobel

L'avis dresse un état des lieux des causes de la précarisation du modèle associatif et propose des pistes pour remédier à cette situation. Au-delà de l'aspect technique relatif au financement des associations, il appelle plus largement à garantir et préserver le modèle associatif, une structure essentielle à la vie démocratique et à la cohésion sociale de nos territoires.



« 7 ans après l'avis du CESE: amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer »
par Viviane Monnier

Troisième alerte aux pouvoirs publics en dix ans sur les violences faites aux femmes dans les Outre-Mer, cette résolution rappelle que la prévalence des actes de violence à l'encontre des femmes est encore plus forte dans ces territoires.



« Sortir de la crise démocratique - Rapport annuel sur l'état de la France en 2024 (RAEF) »
par Claire Thoury

Pour cette année, le RAEF est axé autour des liens entre inégalités et démocratie montrant qu'au fur et à mesure que la situation socio-économique se dégrade, la défiance vis-à-vis des politiques et des institutions s'accentuent au même titre qu'un sentiment de mise à l'écart de la société.

Mais

JANVIER
États généraux
de l'information



MARS
Rencontres
européennes



8

déclarations communes

- 16 janvier - « *Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité* » avec les groupes CGT & Environnement et Nature
- 14 mai - « *Quel avenir pour le Pacte vert pour l'Europe et ses citoyens ?* » avec le groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse
- 28 mai - « *Renforcer le financement des associations: une urgence démocratique* » avec les groupes Alternatives Sociales et Écologiques et CFDT
- 29 mai - « *Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière* » avec le groupe Environnement et Nature
- 26 juin - « *L'espace francophone: relever des défis numériques et économiques pour en assurer le dynamisme* » avec les groupes CGT et Alternatives Sociales et Écologiques
- 22 octobre - « *Mieux connecter les Outre-mer* » avec les groupes Alternatives Sociales et Écologiques et Environnement et Nature
- 26 novembre - « *Amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer* » avec la CFDT
- 27 novembre - « *Droits sociaux: accès et effectivité* » avec les groupes Alternatives Sociales et Écologiques, Environnement et Nature, CGT, FO et CFDT

2

temps forts

- 27 avril - Le CESE clôture la Convention citoyenne sur la fin de vie, par une séquence de redevabilité. S'engage désormais le travail de la démocratie représentative au Parlement.
- 28 mai - Le CESE adopte l'avis « *Renforcer le financement des associations: une urgence démocratique* » à l'unanimité et appelle à une mobilisation globale en faveur du monde associatif.

27

« minutes d'actualité »

Depuis fin 2022, le CESE offre l'opportunité à une dizaine de Conseillères et Conseillers, en début de séance plénière, d'interpeller l'assemblée en 1 mn sur un sujet d'actualité. Le groupe des Associations a utilisé ces « expressions libres » à 27 reprises lors de l'année 2024 sur des sujets extrêmement divers. À titre d'exemple :

Marie-Amélie le Fur, en tant que présidente du Comité Paralympique, a salué la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 le 24 septembre 2024.

Souâd Belhaddad s'est saisie de cette séquence le 10 septembre 2024 pour dénoncer les attaques racistes contre l'un des conseillers du président du CESE Thierry Beaudet, alors qu'il était l'un des noms pressentis au poste de Premier ministre.

aussi...

JUIN
Grands sportifs issus de la diversité



DÉCEMBRE
Penser solutions dans les quartiers urbains populaires



EN 2025 ?

Pour les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le CESE formulera des recommandations pour une plus grande effectivité de cette loi de 2005, avec des ambitions élargies et proposera des temps d'échanges autour de tables-rondes, témoignages et débats.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Président Gilles Epale • **14 membres** Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, COFAC, CELAVAR, GRAINE, FRANE, CADECS, URFOL, CRAJEP, AURACS, France Bénévolat Auvergne-Rhône-Alpes, GESRA, URIOPSS, CROS, UNAT •

Déléguée régionale Amélie Peyrard • **3 salariés**



1ÈRES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Le 20 novembre, à Villeurbanne, 80 acteurs associatifs et collectivités étaient présents pour échanger sur les enjeux qui traversent les associations, notamment dans leurs coopérations avec les pouvoirs publics.



Au programme:

- Table ronde: « Associations et collectivités, ensemble pour répondre aux besoins du territoire ».
- Présentation des chiffres-clés de la vie associative de la Métropole de Lyon et l'état des lieux du bénévolat en France.
- Conférence « Modes de contractualisation entre pouvoirs publics et associations, quelles marges de manœuvre pour conserver des leviers d'action ? ».
- 3 ateliers autour de témoignages ou d'un jeu
- Conférence « Modèles de financement des associations: enjeux actuels et futurs ».

En savoir plus



MAIS AUSSI...

« Libertés associatives, libertés académiques: mêmes enjeux ? »

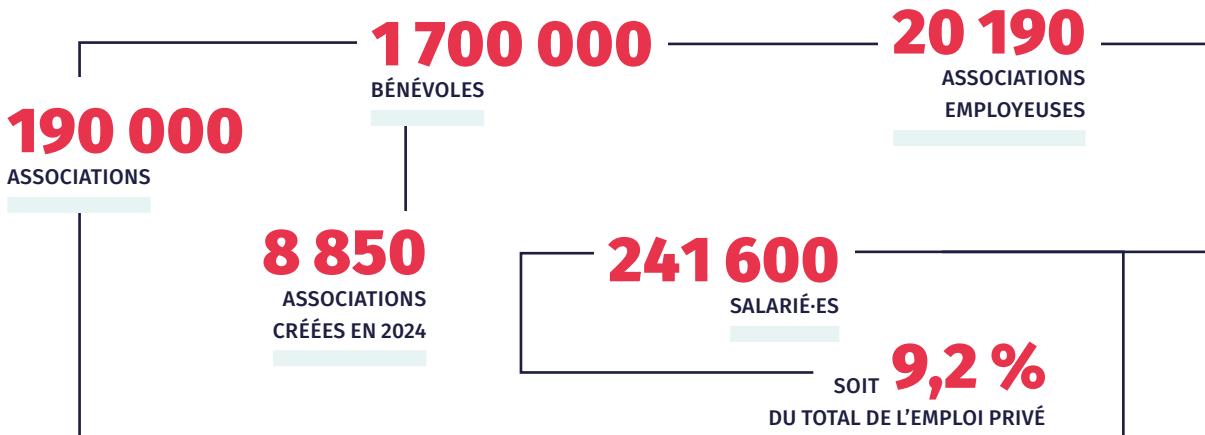
Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a proposé une journée mêlant croisements d'expériences, cas concrets et prise de recul théorique, qui a donné lieu à la sortie d'un guide sur la recherche participative.



Portail régional des formations des bénévoles

Une plateforme numérique est ouverte pour faciliter l'accès à la formation des bénévoles sur la région : plus de **70 formations** mises en ligne depuis son lancement en décembre 2024. formations-benevoles.org/auvergne-rhone-alpes

LES ASSOCIATIONS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



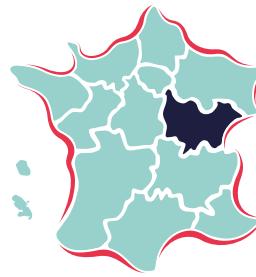
En savoir



www.lemouvementassociatif-aura.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Présidente Marie-Pierre Cattet • **10 membres** CRAJEP, Ligue de l'Enseignement, Coordination Sud, URAF, France Bénévolat, CROS, FEBIA, Fédération Régionale des CIDFF, Association Prévention Routière, Chantier école BFC • **Coordinatrice régionale** Estelle Jeannin • **2 salariés**



MISSION D'OBSERVATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté porte une mission d'observation de la vie associative.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été réalisées en 2024 :

■ Un panorama de la vie associative : pour visualiser et mettre en lumière le poids du monde associatif en région.
■ Une enquête « *Renouvellement des dirigeants bénévoles* » : menée avec l'appui de Recherches et Solidarités, pour connaître les freins et les leviers à la prise de responsabilités associatives et apprécier la préoccupation des associations quant à la question du renouvellement des dirigeants. L'enquête a recueilli **1300 réponses** et a donné lieu à un webinaire, une infographie et un dossier de presse.

■ Une enquête sociologique menée par une classe de Master 2 en politique publique, avec qui un partenariat s'est noué, afin d'aller à la rencontre d'une soixantaine de dirigeants associatifs, pour approfondir les résultats recueillis lors de la première enquête.

■ Un travail de recherche participative enclenché grâce à la participation au groupe de travail interne d'enseignants-chercheurs qui permet de faire le pont avec le monde de la Recherche.

En savoir plus



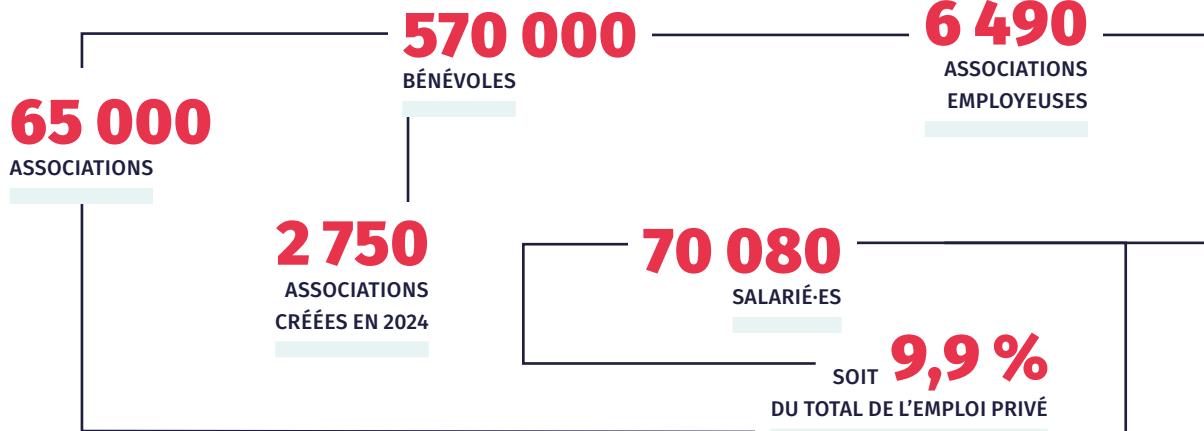
MAIS AUSSI...

Conférence régionale de la vie associative

Est organisée la seconde édition de la conférence régionale avec pour thématique « fil rouge » la démocratie : comment les associations font vivre la démocratie dans leur fonctionnement, mais aussi, comment les associations sont essentielles pour faire vivre notre démocratie.



LES ASSOCIATIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF BRETAGNE

Président Thierry Abaléa • **21 membres** CROS Bretagne, URAF Bretagne, UNAT Bretagne, Kevre Breizh, URIOPSS Bretagne, Ligue de l'enseignement Bretagne, CRAJEP Bretagne, Union régionale des CIDFF, Ligue des Droits de l'Homme, Espace associatif de Quimper, RESAM, Fédé B, CORLAB, Mouvement associatif Rennais, France Nature Environnement Bretagne, Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne, SuperMab, Le collectif des festivals, Le Planning familial, CLCV, Réseau des Petits débrouillards • **Délégué régional** Yannik Bigouin • **4 salariés**



ASSISES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 2 juillet à Vannes, plus de 400 personnes ont répondu à l'invitation pour ces 3^e Assises co-organisées par Le Mouvement associatif Bretagne avec le Conseil régional et l'État sur le thème « *Agir ensemble pour des futurs désirables* » proposant :

12 temps pléniers
12 conférences
15 ateliers
15 tables rondes
12 expositions
11 librairie éphémère spécifique
1 différents stands...

Cette journée riche en contenu a permis aux dirigeants associatifs de prendre de la distance sur leurs pratiques tout en s'appropriant ce qu'apporte un réseau, la place des acteurs de l'accompagnement, les outils de soutien, les résultats d'études, les ressources disponibles...



En savoir plus

MAIS AUSSI...

Présentation de la charte d'engagements réciproques associations / Ville de Brest

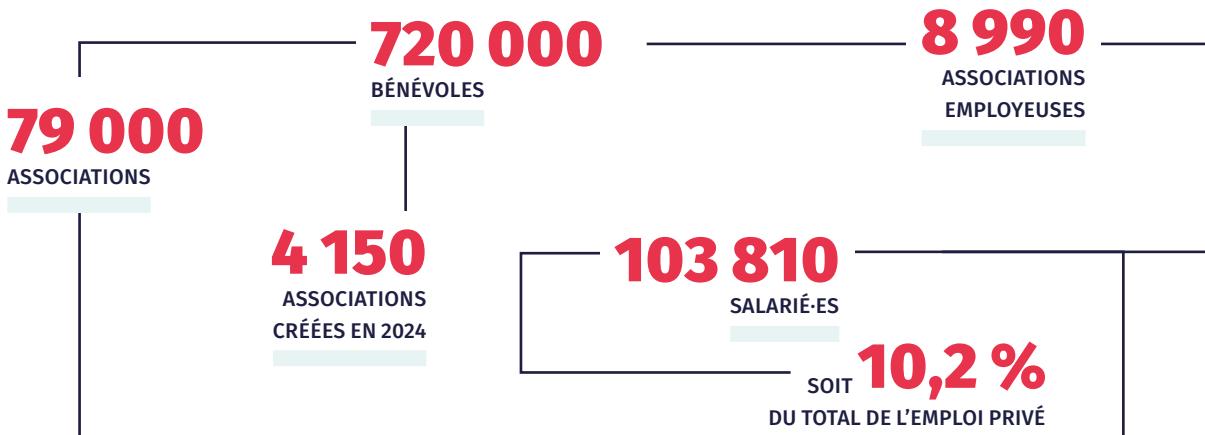
Fruit d'un accompagnement par le Mouvement associatif de 3 années, la Ville de Brest a présenté une charte co-écrite par des associations locales et la ville lors des Assises brestoises de la vie associative et de l'éducation populaire.



Temps fort: quel numérique pour votre asso ?

À l'issue d'une mobilisation régionale nommée Transfo'Asso, à Rennes, le 20 février, plus de **50 personnes** ont réfléchi aux sens, à la place et aux outils du numérique dans leur quotidien associatif.

LES ASSOCIATIONS EN BRETAGNE

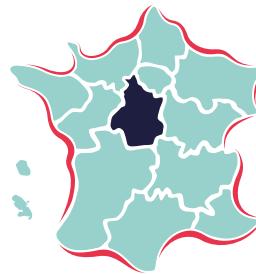


En savoir

mouvementassociatif.bzh

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE-VAL DE LOIRE

Président Jean-Michel Delaveau • **9 membres** CRAJEP, CROS, Familles Rurales, FNE, Ligue de l'enseignement, UNAT, URAF, URIOPSS, CRIJ • **Directrice** Gaëlle Payet • **9 salariées**



CONFÉRENCE DE PRESSE

Le 10 décembre, lors d'une conférence de presse organisée à la Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a voulu alerter sur les risques auxquels sont confrontées de nombreuses associations à cause des restrictions budgétaires actuelles.

Ces dernières craignent pour la pérennité de leurs projets, et dans certains cas, pour la survie de leurs structures. Elles s'inquiètent également pour la santé des salariés et bénévoles engagés, ainsi que celle de leurs bénéficiaires, si le soutien des collectivités territoriales venait à disparaître.

3 associations ont témoigné : **Le 108**, collectif de structures artistiques et culturelles gérant un lieu indépendant dédié à la recherche et à l'expérimentation, **Cent Soleils**, une association de diffusion et de sensibilisation

I SOLEMBIO - Jardin de Cocagne à Orléans, une association de production légumière biologique à vocation d'insertion sociale et professionnelle

Cela a donné lieu à plusieurs articles presse et radio.



En savoir plus



Observatoire Régional de la Vie Associative

Centre-Val de Loire

MAIS AUSSI...

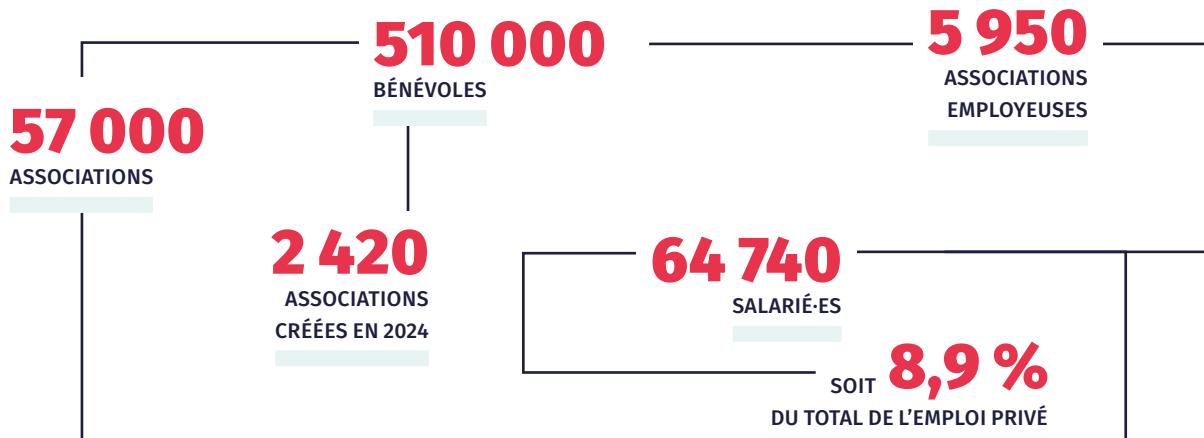
La finance solidaire au service des associations

Avec l'appui du Mouvement associatif, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a invité, en novembre 2024, les associations de la région à découvrir ou approfondir leurs connaissances en matière de finance solidaire. En partenariat avec France Active Centre-Val de Loire, le Crédit coopératif, FAIR, l'association O.I.E, Ecofi et Cigales.

Création d'un observatoire régional de la vie associative (ORVA)

Par la production de données et d'analyses régionales accessibles au plus grand nombre, l'ORVA permet l'objectivation des réalités et aide à une prise de décision éclairée. L'objectif est également d'aider les acteurs associatifs, institutionnels et territoriaux à identifier des leviers d'actions et de développement dans un contexte de forte mutation de la vie associative.

LES ASSOCIATIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF GRAND EST



Co-présidents Piero Calvisi, Thomas Dubois et Pascal Plumet • **11 membres** Alsace Mouvement associatif, Lorraine Mouvement associatif – Mouvement associatif Champagne-Ardenne, Association Régionale PEP Grand Est, CRAJEP GE, CROS GE, UFCV, UNAT GE, Union Régionale Ligue Enseignement GE, URAF GE, URIOPSS GE.

Coordination Alsace : Caroline Josseaume, Lorraine : Éric Bailly, Champagne-Ardenne : Camille Descat • **7 salariés**

1^{RE} JOURNÉE GRAND EST DES ASSOCIATIONS ET DES BÉNÉVOLES

En collaboration avec la Région Grand Est, Le Mouvement associatif Grand Est a organisé la 1^{re} rencontre régionale des associations et des bénévoles.

Cette journée qui s'est tenue le samedi 23 novembre à Metz au Stade Saint Symphorien, a permis à plus de 200 bénévoles d'échanger, de partager et de se rencontrer autour de 15 ateliers.

L'objectif principal de la rencontre a été de valoriser l'engagement des bénévoles dans le Grand Est. En fin de journée, un théâtre forum autour de la thématique de l'engagement a permis aux participant-es de se positionner sur des problématiques rencontrées dans la gestion associative. Cette rencontre s'est terminée par la remise de 10 trophées « *Grand Est associations* » et de 10 trophées « *Grand Est bénévoles* ».

Face à la réussite de l'évènement, Le Mouvement associatif Grand Est et la Région Grand Est souhaitent faire de cette rencontre un RDV incontournable chaque année.

il s'agit d'accueillir, accompagner et soutenir les structures associatives à la création d'un premier emploi sur le territoire d'action du Grand Est.



En savoir plus



Le dispositif est destiné aux structures associatives et aux porteurs de projet qui ne peuvent pas bénéficier d'un accompagnement DLA car non employeurs. L'enjeu est de développer un premier emploi pérenne et de qualité dans les associations en apportant un soutien technique et méthodologique.

Bilan 2024 :

- **129 structures** suivies
- **34 emplois** créés :
- **32,14 ETP** créés
- **453 heures** d'accompagnement individuel
- **33 rencontres** collectives
- **397 participant-es** sur les rencontres collectives

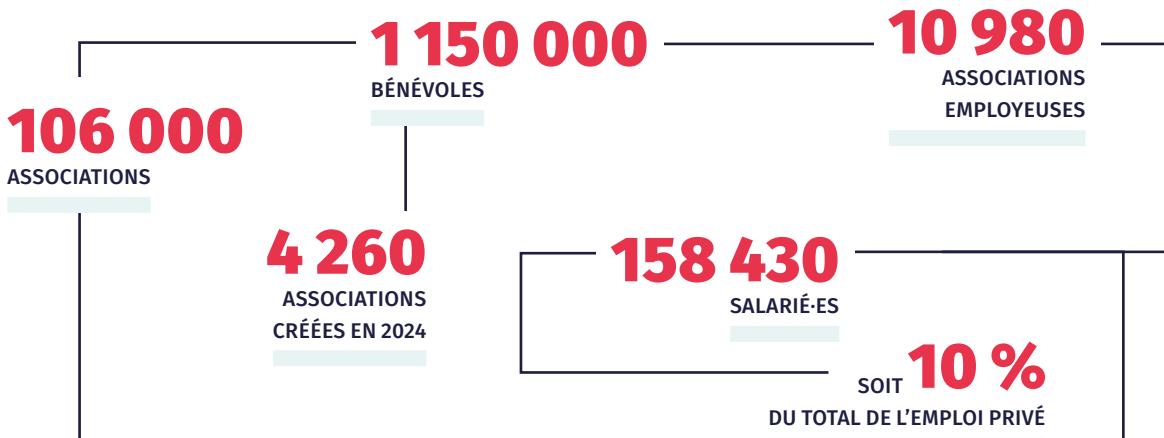
MAIS AUSSI...

Déploiement du dispositif

Premier Emploi Associatif

Lancé en cours d'année 2023, Le Mouvement associatif Grand Est a pu déployer sur toute l'année 2024, le dispositif Premier Emploi Associatif. Financé par la DREETS GE,

LES ASSOCIATIONS EN GRAND EST



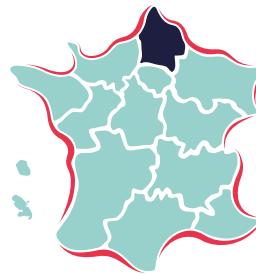
En savoir



www.lemouvementassociatif-grandest.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF HAUTS-DE-FRANCE

Président Thierry Coulomb • **20 membres** AROFESEP, CRAJEP, CROS, Familles Rurales 62, Fédération des centres Sociaux NPDC, Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards, France Bénévolat, France Nature Environnement, FR-CIDFF, IRIAE, La Ligue de l'Enseignement, Lianes Coopération, Ombelliscience, UNAT, URACEN, URAF, URIOPSS, UROC, AAE, MDA de Tourcoing • **Directrice** Claire Bizet • **12 salariés**



FORUMS « CAP OU PAS CAP... DE DEVENIR BÉNÉVOLE ? »

En 2024, Le Mouvement associatif Hauts-de-France a lancé un projet régional pour promouvoir le bénévolat des seniors, en partenariat avec l'URIOPSS, le RNMA et le soutien de la Carsat Hdf.

À l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, plusieurs forums ont été organisés du 2 au 6 décembre 2024 dans les cinq départements de la région. Leur but est de favoriser la rencontre entre associations locales et personnes retraitées ou en voie de l'être. Ce qui permet d'une part aux associations en recherche de bénévoles d'être visibles et d'autre part aux seniors de découvrir les opportunités de bénévolat sur leur territoire.

Au total:

10 structures co-organisatrices

1203 associations présentes

784 participant-es.

MAIS AUSSI...

Lettre aux acteurs et actrices des collectivités territoriales

Depuis 2023, Le Mouvement associatif Hauts-de-France envoie trimestriellement une lettre numérique aux agent-es et élu-es des collectivités territoriales afin de les informer des actualités de la vie associative régionale et des ressources disponibles pour les outiller dans leur accompagnement des associations du territoire.



En savoir plus

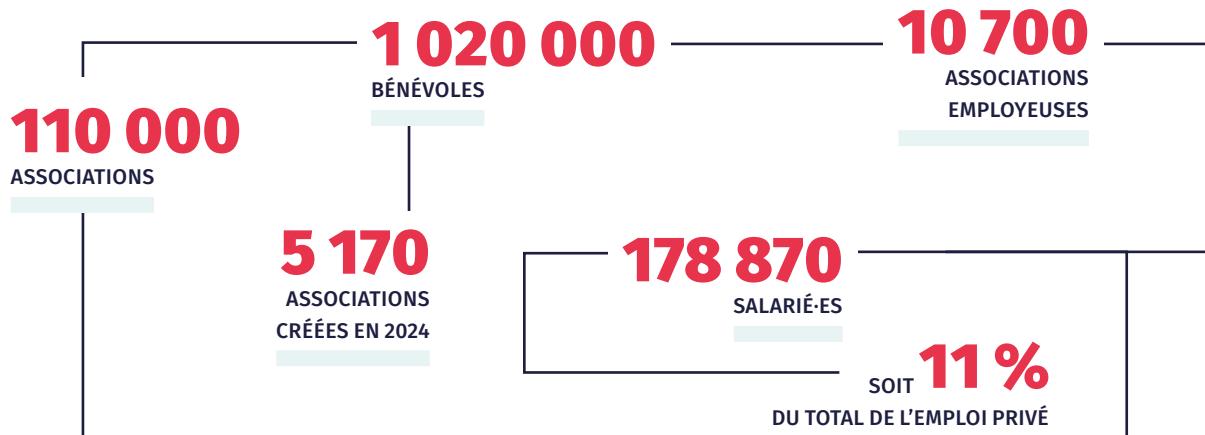
Rapport de recherche participative en QPV

Le rapport « *Associations de quartier: Un modèle peu valorisé saisi au prisme de ses modalités de financement* » est le fruit d'une recherche participative menée par l'Institut Godin avec 4 associations de proximité en QPV à Amiens. Menée dans le cadre du programme Univ'Asso, animée par Le Mouvement associatif Haut-de-France en partenariat avec l'IFMA, cette recherche interroge les spécificités des associations de quartier, leurs rapports au territoire et leurs relations aux pouvoirs publics au prisme des financements.

En savoir plus



LES ASSOCIATIONS EN HAUTS-DE-FRANCE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ÎLE-DE-FRANCE

Président Robert Turgis • **10 membres** CADECS Île-de-France, COFAC Île-de-France, CRAJEP Île-de-France, CROS Île-de-France, FNE Île-de-France, GRAINE Île-de-France, Ligue de l'enseignement Île-de-France, UNAT Île-de-France, URIOPSS Île-de-France, URSF Île-de-France • **Responsable chargée de projets** Cécile Afanyan Poulhazan •

1 salariée



GUID'ASSO ARRIVE EN ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, l'étape de préfiguration est en cours depuis le mois de janvier 2024. Elle consiste notamment à réaliser un état des lieux de l'accompagnement associatif en Île-de-France. Qui accompagne les associations ? Ces acteurs sont-ils bien identifiés par les associations ? Quelles sont leurs attentes ?

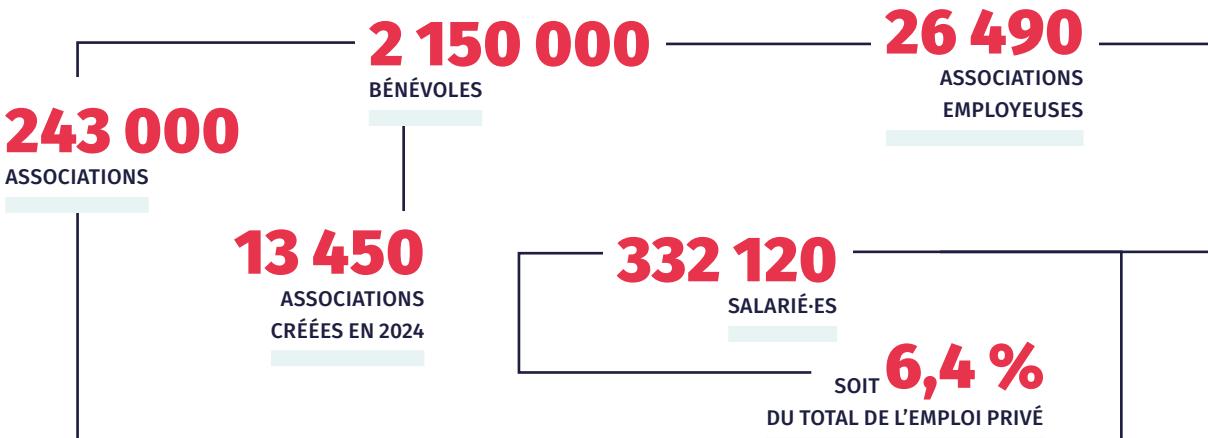
Le Mouvement associatif Île-de-France, aux côtés de la DRAJES et des services départementaux, prépare le déploiement et va à la rencontre des acteurs associatifs et ses partenaires pour faire connaître le dispositif et mobiliser les futurs co-animateurs locaux.

Parmi d'autres actions, un webinaire de présentation de la démarche a été organisé le 1^{er} juillet.

Prochaine étape : construire le réseau des acteurs de l'accompagnement avec les premières labellisations en 2025.



LES ASSOCIATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE



En savoir



lemouvementassociatif-idf.org

MAIS AUSSI...

Les assises de la vie associative en Seine-et-Marne

À l'invitation du SDJES de Seine-et-Marne, Le Mouvement associatif Île-de-France est intervenu pour dresser un panorama du monde associatif et ses enjeux et participer à la table-ronde « Comment repenser ses partenariats en fonction de son projet associatif ? ».

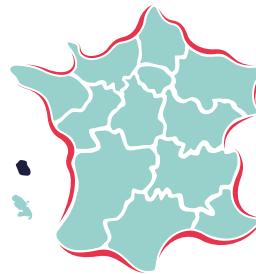
LES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE DÉPARTEMENTALES & MELUNAISES ENCOURAGER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

Renouvellement au CESER

Pour le nouveau mandat qui se tient entre 2023 et 2028, Le Mouvement associatif Île-de-France sera représenté par sa chargée de projet qui participera aux travaux des commissions Budget & Finances et Sports & Loisirs. 5 autres de ses membres siègent également au CESER.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF LA RÉUNION

Président Frédéric Salvan • **7 membres** UDAF, CRAJEP, URIOPSS, Ligue de l'enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, Réunion Bénévolat, Solidarnum • **Charge de mission** Loïc Damey • **1 salarié**



CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA VIE ASSOCIATIVE



La Conférence territoriale de la vie associative s'est tenue les 16 et 17 février 2024 à la Plaine des Palmistes. La première journée était à destination des volontaires en service civique, de leurs tuteurs et des salariés FONJEP. La deuxième journée s'adressait aux bénévoles et acteurs associatifs. Au programme : conférences et ateliers pour répondre aux défis de la gouvernance, de l'engagement ou encore de la professionnalisation du secteur. Cet événement a connu un réel engouement avec de nombreux partenaires participant aux réunions préparatoires et plus de **450 participant·es** en cumul des deux jours.

Un événement co-organisé par Le Mouvement associatif La Réunion, la DRAJES et la Maison des Associations de Saint Benoît, avec le soutien de la Région, le Département, la CAF, la MGEN, la commune de la Plaine des Palmistes.



En savoir plus



MAIS AUSSI...

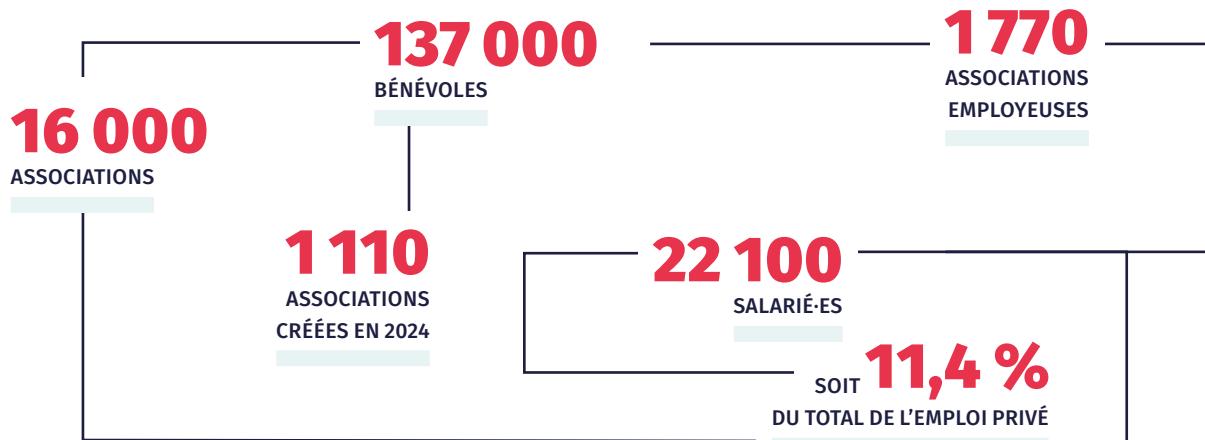
Déploiement du réseau Guid'Asso à La Réunion

Après une première phase de diagnostic du territoire entre 2023 et 2024, la phase de labellisation a été lancée en septembre 2024. En fin d'année 2024, on comptait **32 structures** labellisées dont **4 labellisées** « Accompagnement Généraliste », **3 labellisées** « Information » et **25 labellisées** « Orientation ». En 2025, l'objectif est de poursuivre la labellisation des acteurs, notamment les communes rencontrées, et de lancer le label « Spécialiste ».

Prise de position pour les élections

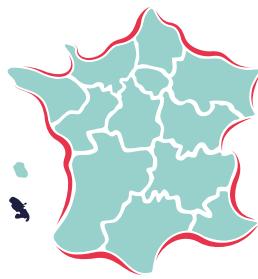
En juin 2024, à la suite des résultats des élections européennes et de la dissolution de l'Assemblée nationale, Le Mouvement associatif La Réunion a appelé à la mobilisation pour la défense de nos valeurs et pour faire société, en invitant les associations à agir contre les partis prônant le repli sur soi et le rejet de l'autre.

LES ASSOCIATIONS À LA RÉUNION



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF MARTINIQUE

Conseil d'Administration Collégial composé de représentant.es des **8 organisations fondatrices** URASS, AAE-SDAIM, FOL, CEMEA, FMFR, DADA – D'Antilles et D'Ailleurs, CTOSMA, Up And Space 972 • **Pas de salarié·e**



CRÉATION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF MARTINIQUE

Le 3 mai 2024, s'est tenu l'assemblée générale constitutive qui a donné naissance au Mouvement associatif Martinique.

La gouvernance de ce 14^e Mouvement associatif régional est collégiale.

Elle est portée par les **8 organisations fondatrices**:

- URASS - Union Régionale des Associations du Secteur Social & Médico-Social de la Martinique
- AAE-SDAIM - Stratégie de Développement et d'Accompagnement en Ingénierie et Management par la Mutualisation
- FOL - Fédération des Œuvres Laïques (Ligue de l'enseignement)
- CEMEA - Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
- FMFR - Fédération Martiniquaise des Foyers Ruraux
- DADA - D'Antilles et D'Ailleurs
- CTOSMA - Comité Territorial Olympique et Sportif de Martinique
- Up And Space 972

2 représentant·es du Mouvement associatif Martinique étaient présents à Paris lors de l'Assemblée générale du 7 juin 2024 du Mouvement associatif pour échanger et travailler avec les autres membres du réseau national.

MAIS AUSSI...

À la rencontre des acteurs martiniquais de la société civile

Pour mieux comprendre les défis et enjeux du secteur associatif martiniquais, chaque année depuis 2022, une délégation nationale du Mouvement associatif se rend en Martinique pour rencontrer les acteurs et partenaires locaux de la vie associative.

Ce fut le cas en avril 2024, notamment avec le président du CÉSECÉM, Éric Bellemare. Le CÉSECÉM, Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique, est un interlocuteur et un soutien essentiel de la vie associative local.

Par exemple, il développe, avec la DRAJES, des outils pratiques comme la FAQ des associations.



En savoir plus

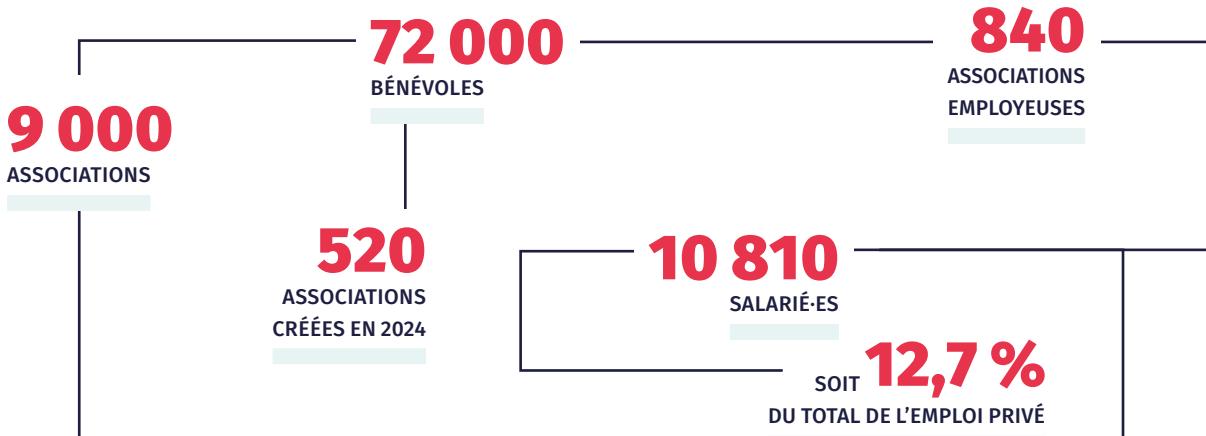


CÉCILE RENOTTE URRUTY, DÉLÉGUÉE TERRITORIALE À LA VIE ASSOCIATIVE
« Reconnaître le monde associatif socialement et économiquement »



À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, Cécile Renotte Urruty, Déléguée territoriale à la vie associative est interviewée dans le quotidien local, France-Antilles. Elle y parle de la création du Mouvement associatif Martinique, et du partenariat qui se construit pour accompagner la forte dynamique associative martiniquaise.

LES ASSOCIATIONS EN MARTINIQUE



En savoir



martinique@lemouvementassociatif.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NORMANDIE

Présidente Philippe Clément • **14 membres** CROS, URAF, UNAT, URIOPSS, GRAINE, Ligue de l'enseignement, Citoyens et Justice, GRAPE, CRAJEP, Familles rurales, CIDFF, Prevention Routière, LDH, GRAINE, FR-CIDFF • **Pas de salarié·e**



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Après la réalisation en 2023 du Plaidoyer pour une politique publique de la vie associative en Normandie signé par **27 coordinations**, groupements, fédérations associatives et associations territoriales normandes, Le Mouvement associatif Normandie amplifie la mobilisation en 2024 en organisant une Conférence régionale de la vie associative, le 5 avril 2024 à Hermanville-sur-Mer (Calvados).



Au sein de **4 ateliers**, les participant·es ont pu échanger et partager leurs réflexions sur les constats, préconisations et propositions du plaidoyer sur plusieurs thématiques:

- | le bénévolat et l'engagement associatifs
- | les ressources matérielles et financières des associations
- | l'emploi associatif
- | les relations avec les pouvoirs publics

151 participant·es à la journée dont **61 associations** locales, **25 associations** régionales, **12 coordinations** régionales sectorielles, **32 fédérations** et associations départementales, **5 services** de l'État, **7 collectivités** territoriales.

En savoir plus



MAIS AUSSI...

Co-animation régionale du dispositif Guid'Asso

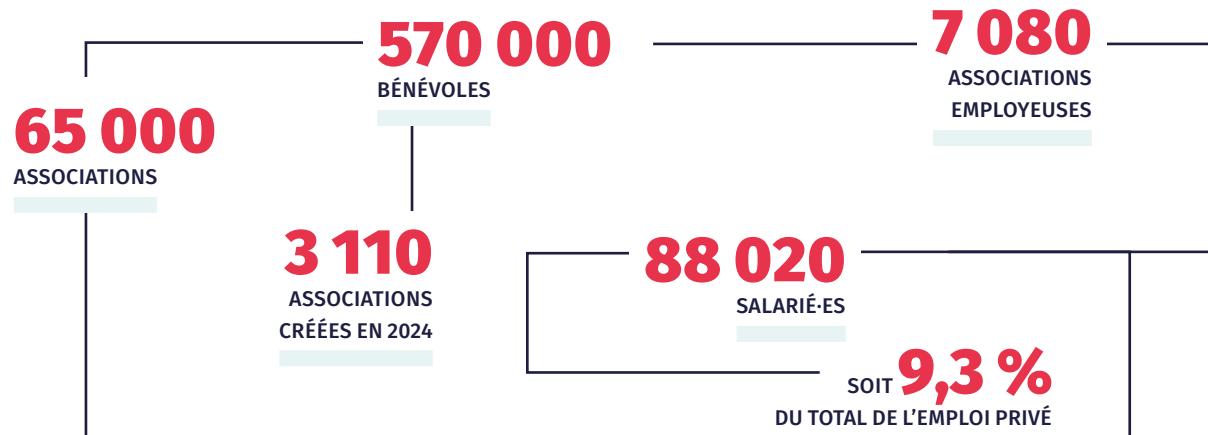
Le Mouvement associatif Normandie a organisé deux journées de travail

des co-animations départementales à Caen le 22 mai et à Hérouville St Clair le 10 décembre. Ces journées de travail ont réuni **11 représentants** d'associations engagées dans les co-animations départementales et **6 délégués** départementaux et régionaux à la vie associative. L'objectif est de créer une dynamique régionale cohérente tout en tenant compte des spécificités départementales, notamment pour le déploiement du dispositif.

Préparation de journées de la vie associative dans la Manche et la Seine-Maritime

Le Mouvement associatif Normandie a entamé un travail avec les fédérations, les têtes de réseau associatives départementales pour concevoir des rencontres départementales ou plus territorialisées de la vie associative permettant un dialogue entre associations, élus et représentants de collectivités locales et territoriales.

LES ASSOCIATIONS EN NORMANDIE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

Présidente Josyane Pérez • **23 membres** Association Prévention Routière, CRAJEP, CROS, COFAC, France Nature Environnement, Ligue de l'Enseignement, RADSI, RIM, URAF, UNAT, URIOPSS, INAÉ, Unis-Cité, Coordination Justice et Droits Humains, FRALA, FRANA, Graine Nouvelle-Aquitaine, Graine Poitou-Charentes, RAHMI, Fonda Sud-Ouest, France Bénévolat, Passerelles et Compétences, Union CTRCE • **Déléguée régionale** Amandine Meyran • **2 salariées**



« LIBÉREZ L'ENGAGEMENT ! »

La 4^e édition des Rencontres Régionales de la Vie Associative s'est tenue mardi 2 juillet sur la thématique de l'engagement: première ressource des associations.

Inscrites dans la charte régionale des engagements réciproques, ces rencontres s'ancrent comme un rendez-vous bisannuel de dialogue entre les partenaires publics et les associations de la région.



Tout au long de la journée, différentes interventions et témoignages d'associations issues de territoires et de secteurs variés sont venus nourrir les réflexions des plus de **170 personnes** présentes. Des ateliers

contributifs ont facilité les échanges afin d'identifier les leviers permettant de libérer la force de l'engagement associatif en Nouvelle-Aquitaine.

En savoir plus ↗



MAIS AUSSI...

Signature de la 1^{re} CPO tripartite

En 2023, Pierre-Yves Boutin, alors président du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, disait dans son rapport moral: « [...] réjouissons-nous de la CPO que nous allons signer avec l'État (nous aurions souhaité faire de même avec la Région) ». C'est chose faite! En décembre, après des mois de travail et d'échanges, la Convention Pluriannuelle d'Objectifs est signée par les 3 parties prenantes : Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, la DRAJES et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Réussir l'accueil de ses bénévoles

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a proposé un webinaire pour présenter le livret, partager des bonnes pratiques en matière d'accueil des bénévoles et déchiffrer la loi du 15 avril 2024 relative à l'engagement bénévole.

En savoir plus ↗



WEBINAIRE

RÉUSSIR L'ACCUEIL DE SES BÉNÉVOLES



LES ASSOCIATIONS EN NOUVELLE-AQUITAINE

150 000

ASSOCIATIONS

1 300 000

BÉNÉVOLES

14 920

ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES

7 330

ASSOCIATIONS
CRÉÉES EN 2024

171 740

SALARIÉ·ES

9,7 %

DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

En savoir



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF OCCITANIE

Président Hervé Guégan • **13 membres** ARRA, BGE, CRAJEP, CROS, ECTI, Fédération des acteurs de la solidarité, FNE, GRAINE, La Ligue de l'Enseignement, UNAT, URAF, URIOPSS, FR-CIDFF •

Délégué régional Erwann Favre • **9 salariés**



ACCOMPAGNEMENT À LA QUALITÉ DES RELATIONS SOCIALES DANS LE CADRE DU DLA RÉGIONAL

Dans un contexte de tensions accrues dans le secteur associatif, Le Mouvement associatif Occitanie a renforcé son engagement en 2024 sur la question des relations sociales.

Deux actions majeures ont été menées avec l'ARACT Occitanie :

- I Une **formation à la primo-médiation** pour les chargé·es d'accompagnement DLA.
- I l'engagement dans la **construction d'une expérimentation** d'accompagnement des associations sur la qualité des relations humaines au travail.



Cette initiative vise à améliorer les conditions de travail et prévenir les conflits dans les structures accompagnées.

MAIS AUSSI...

Déploiement du réseau Guid'Asso en Occitanie



Le réseau Guid'Asso Occitanie a atteint une nouvelle étape avec **189 structures labellisées** dans tous les départements. Chaque co-animation départementale a organisé une journée d'accueil des nouveaux acteurs, amorçant l'animation locale. Des instances partenariales ont été lancées, réunissant collectivités, services de l'État et financeurs autour de la stratégie de déploiement.

Un séminaire régional de fin d'année a permis aux co-animateurs de mutualiser les moyens et coordonner les perspectives 2025.

Expansion du dispositif Prev'Asso

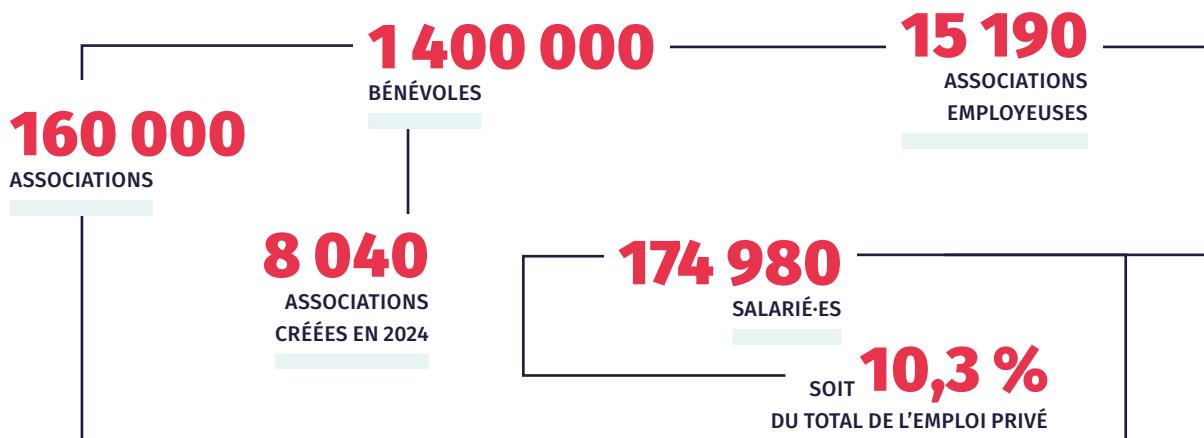
Face à une fragilisation croissante du tissu associatif, Prev'Asso a connu une mobilisation record en 2024 avec **119 structures employeuses** accompagnées, représentant **1 349 emplois**. Le dispositif a permis de **consolider 87 % des emplois**.

Grâce à l'expertise développée, l'Occitanie est devenue un territoire pilote, avec des moyens ciblés, notamment en Haute-Garonne.

En savoir plus



LES ASSOCIATIONS EN OCCITANIE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PAYS DE LA LOIRE

Co-Présidence Caroline Urbain, Florence Lacaze puis Philippe Doux •
13 membres CROS, CRAJEP, COORACE, Ligue de l'enseignement, UNAT, URAF, URIOPSS, FAS, France Bénévolat, FRAP, FNE, GRAINE, FR-CIDFF •
Déléguée régionale Aliénor Puyo • **2 salariés**



JOURNÉE RÉGIONALE DE LANCEMENT GUID'ASSO

Le 28 novembre s'est tenu à l'Hôtel de Région un évènement régional à destination de toutes les associations ligériennes autour du dispositif Guid'Asso. L'objectif était de faire un point d'étape sur le déploiement de ce réseau depuis 2022 et de favoriser l'interconnaissance entre les associations de la région. Le socio-économiste Roger Sue a apporté son éclairage scientifique sur la vie associative lors d'un temps de conférence.

Lors des ateliers de l'après-midi, nous avons pu valoriser et tester plusieurs outils à disposition des associations : le kit Ambition JEP, la Fresque du bénévolat ainsi que la fresque des enjeux associatifs. Ces outils ont par la suite été réutilisés par les co-animations départementales, pour toucher les associations au plus près sur les territoires. Un atelier a aussi été consacré aux échanges

inter-associatifs au sujet des coupes budgétaires alors annoncées par le Conseil régional, ce qui a permis de faire un état des lieux et d'organiser la suite de la mobilisation.

• **140 participant·es** à la journée
 • **141 points d'appui** Guid'Asso en Pays de la Loire dont
29 nouveaux en 2024



[En savoir plus](#) 



MAIS AUSSI...

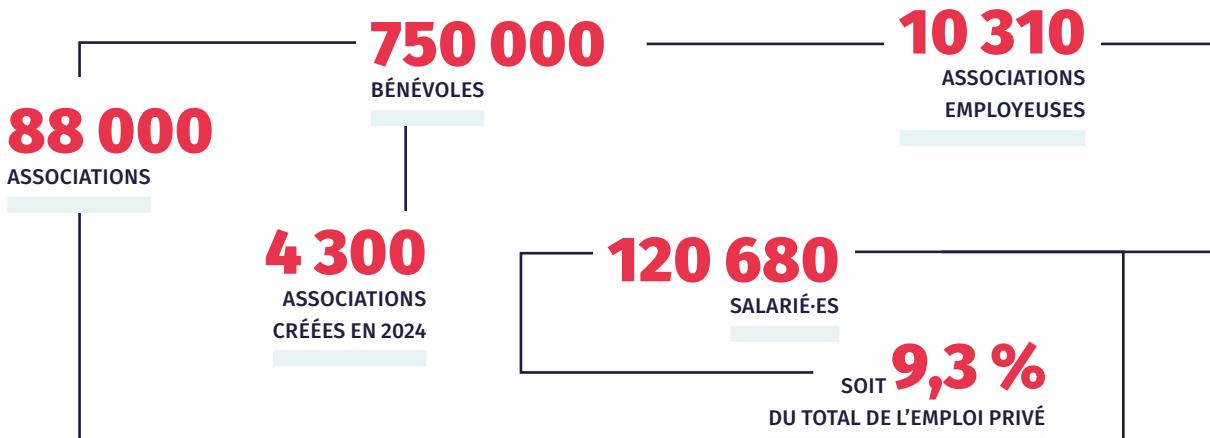
Accompagnement collectif IAE

Dans le cadre de sa mission DLA régional, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a proposé un accompagnement collectif de chantiers d'insertion sur le sujet « *stratégie d'adaptation du modèle économique des ACI face à l'évolution de leur contexte socio-économique* ». L'action a été menée en partenariat avec les têtes de réseau du secteur IAE et les opérateurs départementaux du DLA.

Parcours co-construit de formation des bénévoles

Dans la continuité de la démarche de dynamique commune pour proposer une offre de formation coordonnée pour les bénévoles, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a lancé et animé un groupe de travail en Mayenne avec les structures associatives porteuses de formations.

LES ASSOCIATIONS EN PAYS DE LA LOIRE



[En savoir](#)



lemouvementassociatif-pdl.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF SUD PACA

Président Yannick Gallien • **39 membres** AFEV, AFOCAL, CCO, CEMEA, CLAJ, COFAC, Compagnons bâtisseurs, CORAC, CRIJ - Info Jeunes, CROS, EEDF, FNE PACA, FRANCAS, France Bénévolat, FRMJC Méditerranée, FSPVA06, GRAINE, IFAC, JPA, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue FSGT Sud PACA, La Ligue de l'enseignement BDR, LEO LAGRANGE MEDITERRANEE, LPM, MNLE réseau humanité et nature, MOB'IN PACA, OBJECTIF PLUS, PEP, Prévention routière, SGDF, UFCV, UNAT, Union régionale de la Ligue de l'Enseignement, Unis-Cité, URAF, URFCS, URHAJ PACA, URIOPSS, VTF • **Déléguée régionale** Sandra Castebrunet • **10 salariés**



UN KIT D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS POUR GUID'ASSO

Lors du séminaire annuel des co-animations Guid'Asso des 23 et 24 septembre, en présence de la DJEPA, de la DRAJES, des 6 DDVA et des coanimations départementales associatives, Le Mouvement associatif Sud PACA a présenté la version finale du kit régional d'accompagnement des associations, en vue d'une distribution aux structures labellisées Guid'Asso et d'une mise à disposition au niveau national.



L'objectif de ce kit est d'assurer une information vérifiée et de qualité données par les structures accompagnatrices: **6 fiches thématiques**, de la ressource et des outils à disposition gratuitement.

En savoir plus



MAIS AUSSI...

Convention avec La fondation du Camp des Milles

Le Mouvement associatif Sud PACA et la Fondation du Camp des Milles renouvellent leur partenariat pour 2024-2027 afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté et la mémoire. Cette convention permet aux associations de bénéficier de conditions privilégiées pour

des visites, formations et événements dédiés. En facilitant la diffusion des initiatives de la Fondation et en renforçant l'accès aux ressources, ce partenariat vise à soutenir l'engagement associatif au service des valeurs démocratiques

Mon Projet d'Entreprise ESS (MPE ESS)

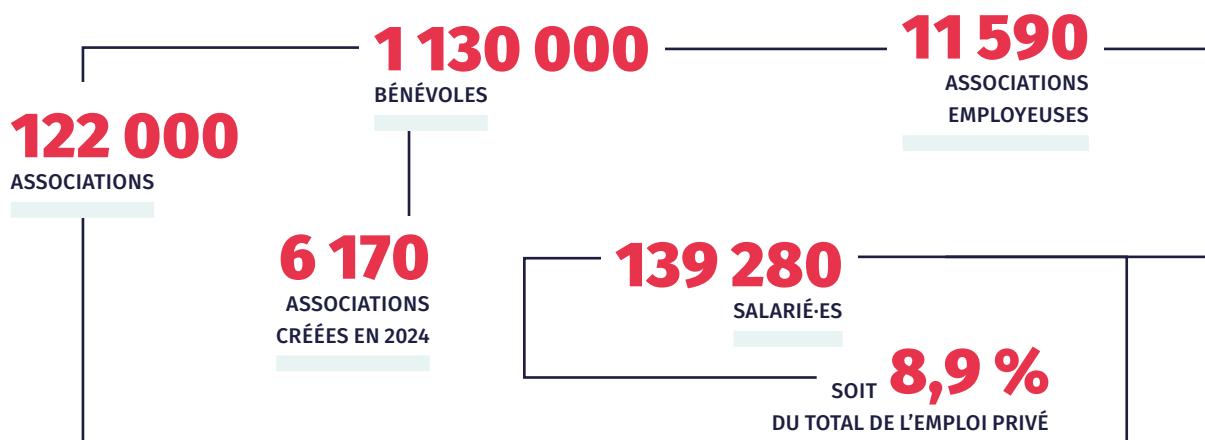
Le Mouvement associatif régional est en charge du déploiement du dispositif sur tout le territoire.

Bilan 2024 :

• **10 événements** organisés pour promouvoir les 2 parcours
• **30 réunions** d'information
• **8 projets** et structures de l'ESS accompagnés.



LES ASSOCIATIONS EN SUD PACA



RENDRER

VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

5

62

Le Mouvement associatif

- La com' en chiffres
- Les 12 #ASSOSINFOS de 2024
- Le linkedin du faire collectif
- La playlist vidéo des membres

64
66
70
72

L'enjeu des prochaines années, pour Le Mouvement associatif, est de continuer à se développer, à ancrer son influence, à répondre aux besoins de ses membres et plus largement des associations. L'enjeu est aussi de renforcer les alliances et de continuer à donner à voir la puissance de notre modèle et la nécessité de le défendre, de le porter, de le protéger, certainement pas par corporatisme mais parce que ce qui concerne les associations concerne bel et bien tout le monde.

Claire Thoury

Présidente
du Mouvement associatif

63

La com' en chiffres

392
parutions presse

RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

64

Le Mouvement associatif

3
publications



3

dossiers coordonnés
pour Juris-Associations

► Mai 2024 - Têtes de réseau
L'état des « métas »

► Juin 2024 - Élections européennes
Un peu plus près des étoiles...

► Novembre 2024 - Financement
Avis de tempête



65 000 visiteurs
en 2024

WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

4

communiqués de presse

- 7 mars - Associations présumées coupables : cela a assez dur
- 12 juillet - Face à l'extrême-droite, la réponse citoyenne
- 24 octobre - PLF 2025 : Préservons le Service Civique
- 09 décembre - Casse associative = Coup porté aux territoires

2

lettres ouvertes

- 28 mai - Lettre au Premier Ministre: Financement des associations
- 28 novembre - Lettre aux Sénateurs et Sénatrices: Financement des associations

1 tribune

- 16 juin
L'extrême-droite : une menace pour l'action associative et citoyenne
+ de 1 500 organisations signataires
Publiée dans *La Tribune Dimanche*



5 webinaires

18 janvier

*Appel à projets
FDVA formation :
Quelles évolutions ?
Comment y répondre ?*

21 mars

*La mutualisation
de l'emploi : quelques clés
avant de se lancer*

24 avril

*Réseaux en tête :
Restitution
du questionnaire*

28 novembre

*Lancement de la 3^e édition
des Waldeck*

6 décembre

*Qualité de vie et conditions
de travail dans mon association :
comment y travailler ?*

Replay



formation

13 et 14 novembre

*Faire mouvement :
agir en tête de réseau*

3

événements
en présentiel

26 janvier

DROIT DE CITÉ !

La grande journée pour
les associations et cette et ceux
qui s'y engagent au quotidien

16 octobre

La rentrée des assos

Le Mouvement associatif
fait sa rentrée politique

6 novembre

Rencontre nationale Guid'Asso

En partenariat avec le Ministère
des sports, de la jeunesse
et de la vie associative

14 événements

65

Rapport d'activité 2024

grands événements nationaux auxquels
Le Mouvement associatif s'est associé

30 mai, 1^{er} et 2 juin

*Festival Faire Autrement
organisé par
Les Petits débrouillards*

19, 20, 21 novembre

*Salon des Maires
organisé par Infoprodigital
et l'AMF*

12 et 13 juin

*Congrès des 10 ans
de la loi ESS
organisé par ESS France*

28, 29, 30 novembre

*Journées de l'économie
autrement
organisées par
Alternatives
économiques*

13, 14, 15 septembre

*Fête de l'Humanité
organisée par L'Huma*

5

Les 12 #ASSOSINFOs de 2024

1

Engagement des jeunes

« Je ne pouvais pas rester sans rien faire »

Le Parisien
Frédéric Gouaillard
4 janvier

... Les jeunes ne se sont jamais autant engagés dans le bénévolat. Le dernier baromètre de l'Ifop montre que les moins de 34 ans sont aujourd'hui très impliqués dans le monde associatif, désormais davantage que les plus de 65 ans. Nous avons pu le constater lors d'une distribution de vêtements.

Des piles de vêtements, des cartons empilés, des portants avec pulls, pantalons et tee-shirts. C'est le fatras qui frappe quand on pénètre dans ce petit appartement, au sol abîmé, d'un immeuble moderne et sans charme du XVII^e arrondissement de Paris. Ce mardi en fin de journée, ils sont une quinzaine de bénévoles, de l'association de solidarité étudiante Cop1, à s'affairer avant une distribution vestimentaire à destination des plus démunis. Seule condition pour pouvoir bénéficier des dons: être étudiant ou âgé de moins de 26 ans ...



2

Plaidoyer pour soutenir les associations

« Les associations contribuent à produire des biens communs existentiels »

Le Monde
Tribune de Roger Sue
9 janvier

... Alors que les services publics font face à une demande sociale croissante, sans parvenir à y répondre, les associations jouent un rôle déterminant. La participation de l'État à leur financement ne cesse pourtant de diminuer depuis vingt ans, regrette le sociologue Roger Sue, dans une tribune au « Monde ».

Doit-on financer la vie associative ? La question se pose quand on sait que la part des subventions dans le financement des associations a baissé de 41 % entre 2005 et 2017 selon le CESE, et continue de se réduire. Certains estimant même qu'il faudrait les supprimer au profit des recettes marchandes et autres cotisations. C'est un bien mauvais calcul, non seulement pour les associations sursollicitées et déjà à la peine, mais aussi pour l'économie dans son ensemble. Pour au moins trois raisons ...



3

Entre engagement et politisation

« Comment passer d'une société engagée à une société politisée ? »

La Croix
Tribune de Claire Thoury
19 janvier

... D'élection en élection, l'abstention ne cesse de croître, pour des raisons variables, parfois par choix politiques mais aussi par désintérêt, distance voire défiance vis-à-vis de celles et ceux qui nous représentent. C'est une difficulté, incontestablement, mais l'erreur serait de croire que la démocratie représentative peut s'en sortir toute seule.

Pour être plus forte, la démocratie représentative a besoin d'une démocratie sociale et civile, d'un côté, et d'une démocratie participative, de l'autre, elles-mêmes renforcées. Et donc pour cela, nous avons besoin de sortir du conflit de légitimité dans lequel nous nous trouvons et qui s'est cristallisé cette dernière année ...



4

Lancement de l'opération Milliard

Finance verte: « Toutes les initiatives d'innovation écologique et sociale manquent cruellement de moyens »

Le Monde
Tribune de Bastien Sibille
26 mars

... Le système actuel, dirigé par la finance et des méthodes comptables du XX^e siècle, est conduit par la surconsommation et la quête de rendements financiers importants. Alors qu'ils sont nécessaires, vitaux même, les investissements vertueux dans les organisations qui travaillent à la transition juste sont laissés-pour-compte.

Coopératives, tiers-lieux où l'on réinvente le travail, mobilité durable, agriculture biologique, énergies vertes, circuits courts, protections de zones naturelles, monnaies locales...

Des milliers d'innovations sociales et écologiques existent déjà en France, au cœur de nos territoires. Elles sont portées par des organisations qui ne visent pas l'enrichissement. Elles cherchent à servir et, pour cela, inventent un nouveau rapport à la croissance, à la mesure de la valeur et à sa (re)distribution. Leurs modes de gouvernance sont démocratiques. Elles placent la transition écologique juste au centre de leur stratégie ...



5

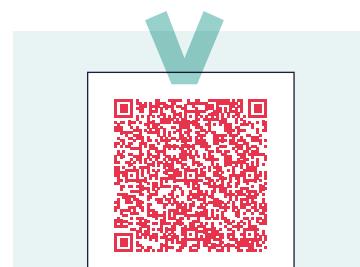
Des appels à l'aide qui tardent à être entendus

« L'aide à domicile, un secteur à bout »

Le Monde
Aline Leclerc
21 mai

... « Dramatique », « en détresse », « en souffrance », « au bout du bout »: voilà comment employeurs, salariés et chercheurs décrivent la situation de l'aide à domicile. Et ce, alors que, les Français souhaitant vieillir chez eux, les besoins d'accompagnement au domicile devraient augmenter de 20 % d'ici à dix ans et de 60 % d'ici à trente ans.

L'alerte a pourtant été donnée par tous les rapports consacrés au secteur depuis dix ans, et ils sont nombreux. Celui publié le 29 mars par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) évoque des « situations de grande tension » pouvant conduire « à maintenir des personnes chez elles dans des conditions dégradées, et à reporter la charge sur le système hospitalier et les familles » ...



6

Face à la montée de l'extrême-droite

« Il va falloir qu'on résiste »: le tissu associatif craint d'être réduit en pièces par le RN »

Libération
Emma Donada
24 juin

... « Le risque qui s'annonce pour notre démocratie, pour notre République et les valeurs qui la fondent ne peut pas être ignoré », s'est alarmée Claire Thoury dans la Tribune le 16 juin, en appelant « toutes les associations à se mobiliser » contre l'extrême droite.

[...]
Pilier de la vie démocratique, la liberté d'association est consacrée dans la Constitution. Les critères des aides publiques dépendent en revanche des pouvoirs politiques. En cas de victoire de l'extrême droite, Claire Thoury ne s'attend pas à tout voir disparaître, heureusement, « mais ce serait un coup de couteau énorme ». Parmi les organisations les plus inquiètes, celles qui aident les publics fragiles, ou encore celles des défenseurs de l'environnement ou des promoteurs d'initiatives citoyennes ...



Les 12 #ASSOSINFOs de 2024

Suite

7

Législatives : Quelles attentes pour le futur gouvernement ?

« Interview croisée de
Marylise Léon et Claire Thoury »

Europe 1 avec AFP

16 juillet

... Pour les associations, « on a un enjeu immédiat d'abrogation du contrat d'engagement républicain » - obligatoire pour toute structure sollicitant une subvention publique depuis la loi de 2021 sur le séparatisme et la laïcité - affirme de son côté Claire Thoury.

« Si on entrave la capacité d'action des associations en ne les finançant pas, derrière ça a des conséquences, tout se délite », estime ce membre du Pacte du pouvoir de vivre, alliance de plus de soixante organisations - dont la CFDT - agissant pour la convergence des questions écologiques et sociales.

« Il n'y a pas de fatalité, il y a des décisions à prendre, des co-constructions à organiser », estime Mme Thoury, appelant à « travailler avec la société civile ». Abondant en ce sens, Marylise Léon juge aussi que « si on veut plus de justice sociale, il faut plus de justice fiscale », estimant que ne pas toucher à la fiscalité est « une impasse totale » ...

8

Vers une ère du compromis ?

« La partition politique en 3 blocs va nous obliger à construire une société du compromis »

Alternatives économiques

Catherine André

16 juillet

... Les associations ont été nombreuses à faire entendre leur voix sur les risques d'une majorité d'extrême droite pendant la campagne des législatives, participant pleinement au sursaut républicain du 7 juillet dernier.

Face au danger toujours présent des idées véhiculées par l'extrême droite, la société civile organisée et les corps intermédiaires peuvent jouer un rôle clé dans l'apprentissage de la nécessaire construction de compromis par le monde politique. Une nécessité si l'on veut sortir de l'hyper verticalité et centralité du pouvoir qui nous a menés dans le mur, plaide Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif ...

9

Regard dans le rétroviseur

« 10 ans de vie associative »

CareNews

Frédérique Pfrunder

14 août

... Frédérique Pfrunder a été déléguée générale du Mouvement associatif de 2014 à 2024 et membre du bureau d'ESS France de 2020 à 2024. Dans une série d'articles publiés en exclusivité sur Carenews, elle retrace et analyse dix ans de vie associative, dont elle a été à la fois une actrice et un témoin de premier plan.

Elle y évoque l'évolution de la relation des associations aux pouvoirs publics, le rôle de ces organisations comme premier espace d'engagement en France, la place des associations dans l'économie sociale et solidaire, l'évolution de leur modèle de financement, et enfin la manière dont elles peuvent s'approprier les questions de responsabilité sociétale des organisations, sur laquelle elles ont un rôle majeur à jouer ...



10

11

12

Analyse juridique du CER

« *Le contrat d'engagement républicain est une contrainte politique qui s'exerce de fait* »

Mediapart
Jérôme Hourdeaux
14 septembre

... **Le CER a ainsi été brandi contre l'association Alternatiba Poitiers, accusée de « désobéissance civile »; contre une association d'aide aux mal-logé·es, l'Atelier populaire d'urbanisme (APU), dont une salariée est accusée de violences verbales envers des agents municipaux; contre une association d'aide aux immigré·es ayant appelé à une manifestation contre les violences policières interdites; contre une télévision associative, Canal Ti Zef à Brest, mobilisée dans la lutte contre l'évacuation d'un squat; ou encore contre une compagnie de théâtre, la compagnie Arlette Moreau à Poitiers, ayant moqué son préfet.**

Malgré ces exemples et la mobilisation du monde associatif, le CER est un objet juridique encore jeune ayant fait l'objet de peu de décisions de justice. Son interprétation est donc encore mouvante et à construire.

Doctorant à l'université Panthéon-Sorbonne, le juriste Pierre David a consacré un livre, tiré de son mémoire, à ce nouveau domaine du droit administratif, intitulé *Le Contrat d'engagement républicain* (L'Harmattan, juillet 2024) ...



Coupes budgétaires drastiques par l'État

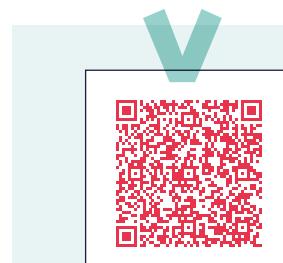
« *Budget 2025: la France réduit encore drastiquement son aide publique au développement* »

Libération
Léa Masseguin
10 octobre

... **Nouveau coup de massue pour la solidarité internationale.** Le projet de loi de finances pour 2025, présenté ce jeudi 10 octobre en Conseil des ministres, prévoit une nouvelle baisse drastique de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'aide publique au développement (APD), qui regroupe des financements publics destinés aux pays pauvres et émergents.

La France prévoit d'y consacrer 5,2 milliards d'euros, soit une réduction de plus de 20 % par rapport à l'année précédente (6,5 milliards d'euros).

Cette annonce, bien qu'attendue, suscite l'émoi au sein des associations d'aide aux plus démunis. L'APD joue un rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités, en finançant des programmes tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. D'autant que le budget consacré au programme « Solidarité à l'égard des pays en développement » prévoit une baisse encore plus importante: environ -33 % par rapport à l'année précédente ...



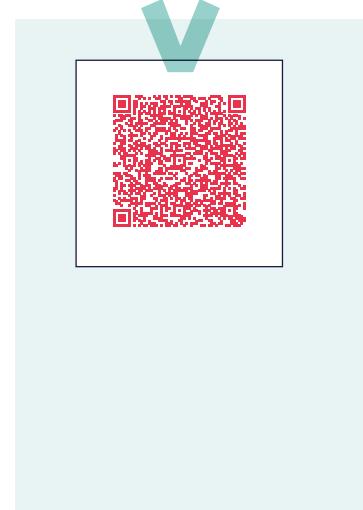
Coupes budgétaires drastiques par les collectivités

« *Coupes budgétaires de la Région Pays de la Loire: le mouvement associatif demande un moratoire* »

Ouest France
Éric de Grandmaison
16 décembre

... « **Nous ne comprenons pas ces suppressions de subventions, alors que nous nous inscrivons exactement dans la stratégie de la Région autour de l'égalité, du civisme et de l'engagement**, commente Jean-Claude Laurent, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

[...]
Le Mouvement associatif regrette l'absence de contacts avec la Région: « On a eu un coup de fil pour nous prévenir des coupes budgétaires. On demande un dialogue, mais on n'a aucun dialogue », explique Hervé Gransart, président de Solidarités femmes en Loire-Atlantique. « Ce qui nous inquiète, c'est la vision politique portée par Christelle Morançais. C'est une vision fausse qui met de côté tout ce qu'apportent les associations au territoire », ajoute Sophie Guérin, codirectrice de la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire ...



Le Linkedin du Faire collectif

Le Mouvement associatif se mobilise aussi au fil des dates importantes de l'année, en soutien aux grandes causes et en hommage aux grandes personnalités.

8 mars

Agathe Hamel · 2e
Conseillère Conseil Économique...

En 2024, la date du **#8mars**, journée internationale des droits des femmes, marque l'histoire : c'est aujourd'hui qu'est scellée, dans la Constitution française, la liberté garantie de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Cette victoire historique est l'aboutissement de décennies de luttes pour les droits des femmes, combat pour lequel est engagée la société civile organisée. Depuis le début de sa mandature, le **Conseil économique social et environnemental** s'engage à faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe structurant des politiques publiques.

Car sans égalité et sans effectivité des droits, pas de vivre ensemble !

A lire en intégralité 

Conseil économique social et environnemental
ceese 43 345 abonnés
1 an(s) • Modifié • 

Un 8 mars historique pour les droits des femmes 

En 2024, la date du **#8mars**, journée... plus


8 mars 2024
« Il y a un mouvement de recul des droits des femmes extrêmement préoccupant et partout la société civile s'organise et fait barrage »
- Agathe Hamel
Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité



Un 8 mars historique pour les droits des femmes
Conseil économique social et environnemental

 61 1 commentaire • 2 publications

Le Labo de l'ESS
@lelabo_ess

26 mars

C'est avec émotion que les équipes du Labo de l'ESS ont appris la triste nouvelle du décès de Claude Alphandéry, ancien résistant, fondateur de notre think-tank, et son Président d'honneur. Nos condoléances vont à sa famille et ses proches. Notre hommage : lelabo-ess.org/hommage-a-clau...



Claire Thoury · 1er
Présidente du Mouvement associatif, membre du Cons...

C'est une drôle de journée. Il y a 123 ans était votée la loi 1901 relatif au contrat d'association, dite Waldeck-Rousseau. Une grande loi de liberté qui donne du pouvoir d'agir aux individus, qui pose la confiance comme a priori. Difficile de célébrer cet anniversaire au lendemain du premier tour de législatives organisées dans l'urgence et qui vont arriver très nettement en tête le Rassemblement national. Ces résultats vont nous imposer de tout reprendre, de travailler de façon acharnée, de déconstruire, de proposer un autre projet de société, de gagner la bataille culturelle. Les associations joueront un rôle décisif pour maintenir le lien, pour une société plus apaisée et plus heureuse, pour construire des alternatives concrètes, des solutions, acceptées par le plus grand nombre parce que directement construites par celles et ceux qui sont concernés.

1er juillet

Mais en attendant, pour nos libertés, pour ce qu'on défend, pour le vivre ensemble, pour le climat et la justice sociale, il faut tout faire pour empêcher le Rassemblement national d'avoir une majorité absolue la semaine prochaine. Aucune voix ne peut manquer et aucune mauvaise comparaison n'est acceptable. Le désistement pour empêcher le Rassemblement national doit être la règle. L'extrême droite est le danger.

Encore plus en ce 1er juillet qui nous rappelle que notre République peut faire de grandes choses comme la loi relative au contrat d'association, j'appelle les forces associatives qui sont partout, dans tous les territoires, à se mobiliser pour défendre les fondamentaux de ce qui nous rassemble : la liberté, l'engagement, l'entraide, le refus du rejet de l'autre, le débat, les aspirations, l'espérance d'une société plus juste et plus désirable.



 1 271

36 commentaires • 253 publications



La playlist vidéo des membres

Un petit aperçu de l'actualité 2024 des membres nationaux du Mouvement associatif via les vidéos postées

Rencontres Culture 2024



COFAC et ses partenaires ont organisé le 6 décembre 2024 au CESE des Rencontres pour réaffirmer que la Culture est essentielle.

CartOcim sur l'éducation à l'environnement



Le Frène a contribué à une cartographie nationale des acteurs de l'éducation à la nature. Une capsule retrace cette initiative réalisée avec l'OCIM.

Au cœur des Juniors Associations



Le Réseau national des Juniors Associations (RNJA) met en lumière les projets jeunes engagé·es. Dans cette vidéo, il présente Du Coq à l'Idée, dont l'action vise à légitimer la place des filles dans l'espace public sportif.

Les faits marquants



L'Unaf défend les intérêts des familles et des personnes vulnérables. Elle revient en vidéo sur ses principales actions de l'année.

Le risque éducatif partagé



Citoyens & Justice a proposé une journée autour de la notion de risque éducatif partagé dans la protection de l'enfance. Chercheurs, associations, magistrats et jeunes accompagnés ont échangé sur cette question cruciale.

35^e Congrès de l'Uniopss



En clôture du congrès qui a rassemblé plus de 1000 participants, Daniel Goldberg, président de **l'UNIOPSS** a prononcé un discours très mobilisateur sur l'état des solidarités et la place des associations pour les faire vivre

Vers une approche systémique de la création de valeur sociale



Charlotte Debray, déléguée générale de **La Fonda** revient sur les enjeux d'une lecture systémique de la valeur sociale. Une vision politique forte pour le secteur de l'intérêt général.

Les perles du changement



La 7^e édition des Rencontres du **F3E** a mis en lumière des expériences transformatrices du secteur associatif. Des acteurs engagés ont partagé des projets porteurs de changement.

Devenir Justicier·e de la Terre



France Nature Environnement lance un mouvement pour faire respecter le droit de l'environnement, mettre hors d'état de nuire les délinquants environnementaux et dessiner un avenir meilleur.

Les enjeux de la mobilité dans le monde rural



Familles Rurales explore les pratiques et projets de mobilité pour les territoires ruraux. Une ressource essentielle pour comprendre les besoins locaux.

Les performances solidaires



Mobilisées pendant les Jeux, les **Banques Alimentaires** ont permis la distribution de près de 200 000 repas. Une performance solidaire majeure en 2024.

J'peux pas, j'ai climat



Cette semaine d'action a mobilisé plus de 6 000 jeunes engagés du Service Civique autour de la transition écologique. Un élan national coordonné par **Unis-Cité**.

Les Rencontres nationales de l'éducation



Organisées à Rennes par la **Ligue de l'enseignement**, ces rencontres interrogent les enjeux actuels de l'éducation. Une vidéo en explique le but et les publics visés.

Journée nationale Habitat Jeunes 2024



UNHAJ a réuni ses partenaires autour du thème « Travail des jeunes : entre contraintes et émancipation ». Une réflexion collective sur la jeunesse et ses réalités.

Paris 2024 : Récap du Club France



Retour sur les nombreuses animations organisées par le **CNOSF** au cœur de la maison des Bleu·es lors des Jeux Olympiques Paris 2024.

30 ans au service de la solidarité internationale



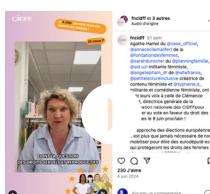
Coordination SUD a fêté ses 30 ans avec une conférence-débat et une soirée festive. Un moment fort pour penser les récits de la solidarité de demain.

Paris accueille le Sommet Européen du Mentorat



Du 24 au 26 avril 2024, plus de 400 participants ont échangé à Paris sur le mentorat comme outil d'impact et de transformation. Une dynamique européenne portée par le **CollectifMentorat**.

Mobilisation pour les élections européennes



La Fédération nationale des CIDFF a lancé une campagne dans le cadre des élections européennes pour inciter les Français·es à voter pour les droits des femmes. Plusieurs militantes féministes ont participé à la vidéo d'appel à mobilisation.

Le Tourisme Social et Solidaire dans un monde en transitions



L'UNAT a réuni son réseau autour des transitions sociales, environnementales et économiques, en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire. Cette vidéo prolonge la dynamique et valorise les échanges de ces trois jours.

Zoom sur le secteur de l'animation



L'UFCV revient sur une année marquée par plus de 38 000 stagiaires Bafa. L'engagement se poursuit pour revaloriser le secteur de l'animation.

Mona Lisa fête ses 10 ans!



Mona Lisa célèbre ses 10 ans d'engagement contre l'isolement des personnes âgées. Ces images reviennent sur une décennie d'actions citoyennes et solidaires à travers toute la France.

Connaissez-vous vraiment la LDH ?



La LDH (Ligue des droits de l'Homme) se dévoile dans une vidéo qui retrace ses combats et ses valeurs. Une invitation à mieux connaître l'association et à rejoindre celles et ceux qui agissent pour les droits humains.

La playlist vidéo

Suite

Les Journées nationales de la Croix-Rouge



Chaque année, la **Croix-Rouge Française** mène une grande opération de collecte de dons pour soutenir les actions locales. Les contributions obtenues sont essentielles pour venir en aide aux plus vulnérables.

Des jeunes engagés au Festival Provox



Des jeunes participants au Festival Provox expliquent pourquoi ils s'impliquent pour faire remonter leurs besoins. Une initiative portée par le **CNAJEP** pour renforcer la parole et l'engagement de la jeunesse dans les politiques publiques.

Les rencontres DO



Les Rencontres **Démocratie ouverte** 2024 ont réuni élu·es, agent·es et collectivités autour du rôle des territoires dans la démocratie locale. Deux jours d'ateliers, conférences et échanges pour partager pratiques et inspirations.

Bilan et perspectives



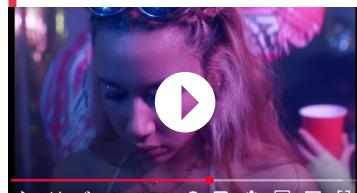
Le **Mouvement des Régies** revient sur une année 2024 marquée par l'engagement solidaire des 129 Régies de Quartier et de Territoire. En 2025, il lance le projet « Régies Citoyennes » pour renforcer l'action collective au service des habitant·es.

2024 sous le signe de la sécurité routière



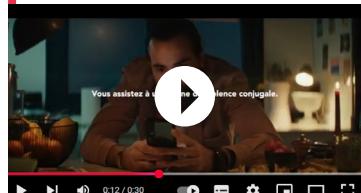
En 2024, l'**association Prévention Routière** s'est engagée à faire de la sécurité routière une priorité partagée. Elle a rappelé l'importance de la conduite responsable et de l'attention portée à chaque usager pour tendre vers le zéro accident.

IVG: délai dépassé



En 2024, le **Planning Familial** a lancé une campagne pour alerter sur les obstacles persistants à l'accès à l'IVG en France. À travers une série de vidéos, l'association défend ce droit fondamental et informe sur les réalités vécues par les femmes.

Campagne « T'es où ? »



En 2024, **Solidarité Femmes** et Leo Burnett Paris se sont mobilisés pour dénoncer les cyberviolences conjugales.

Jambville, au cœur du scoutisme international



En 2024, le **Scoutisme Français** a mis en valeur le Centre national de formation de Jambville, lieu emblématique du mouvement. Cette vidéo retrace son rôle dans la construction du scoutisme de demain, entre nature, formation et inclusion.

Un mois de décembre engagé avec les ressourceries



En 2024, le **Réseau National des Ressourceries et Recycleries** a encouragé à passer des bonnes intentions aux bonnes actions. Avec 260 ressourceries en France, il a promu une consommation éthique, solidaire et respectueuse de l'environnement.

Cap sur une France cyclable



En mars 2024, la **Fédération Française des usagers de la bicyclette** a réuni associations, partenaires et acteurs du vélo à Grenoble pour son 24^e Congrès. Deux jours d'échanges pour imaginer ensemble une France pleinement cyclable à l'horizon 2030.

Machine à projets



Pendant six semaines, **Animafac** accompagne la création d'initiatives solidaires, culturelles ou écologiques. Un concentré d'énergie, de rencontres et d'entraide pour transformer des envies d'agir en projets concrets.

Osons l'égalité



En 2024, **les Petits Débrouillards** a organisé un colloque avec pour thème «*Le corps des femmes: entre aliénation et émancipation ?*».

Emmaüs en France



Fin 2024, **Emmaüs France** dévoile une nouvelle vidéo pour présenter la richesse du Mouvement. Créé en 1949, Emmaüs forme un écosystème solidaire au service des plus précaires, en comptant plus de 300 structures en France.

Université d'automne



En novembre 2024, le **Mouvement Européen** a proposé une rencontre annuelle avec au programme: priorités de la future Commission et nouveaux équilibres européens. Un temps d'échange essentiel après les élections européennes.

La Journée mondiale du bénévolat



À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre, **France Bénévolat** Sarthe met à l'honneur la parole de celles et ceux qui s'engagent. Découvrez les témoignages inspirants de 4 bénévoles aux parcours et motivations uniques.

Le Petit Marché Solidaire



L'UGESS met en lumière le Petit Marché Solidaire de Cournon d'Auvergne. Portée par le CCAS, cette épicerie sociale allie alimentation, accueil et lien humain. Un lieu chaleureux où le panier devient prétexte à l'échange.

Bénévolat de gouvernance

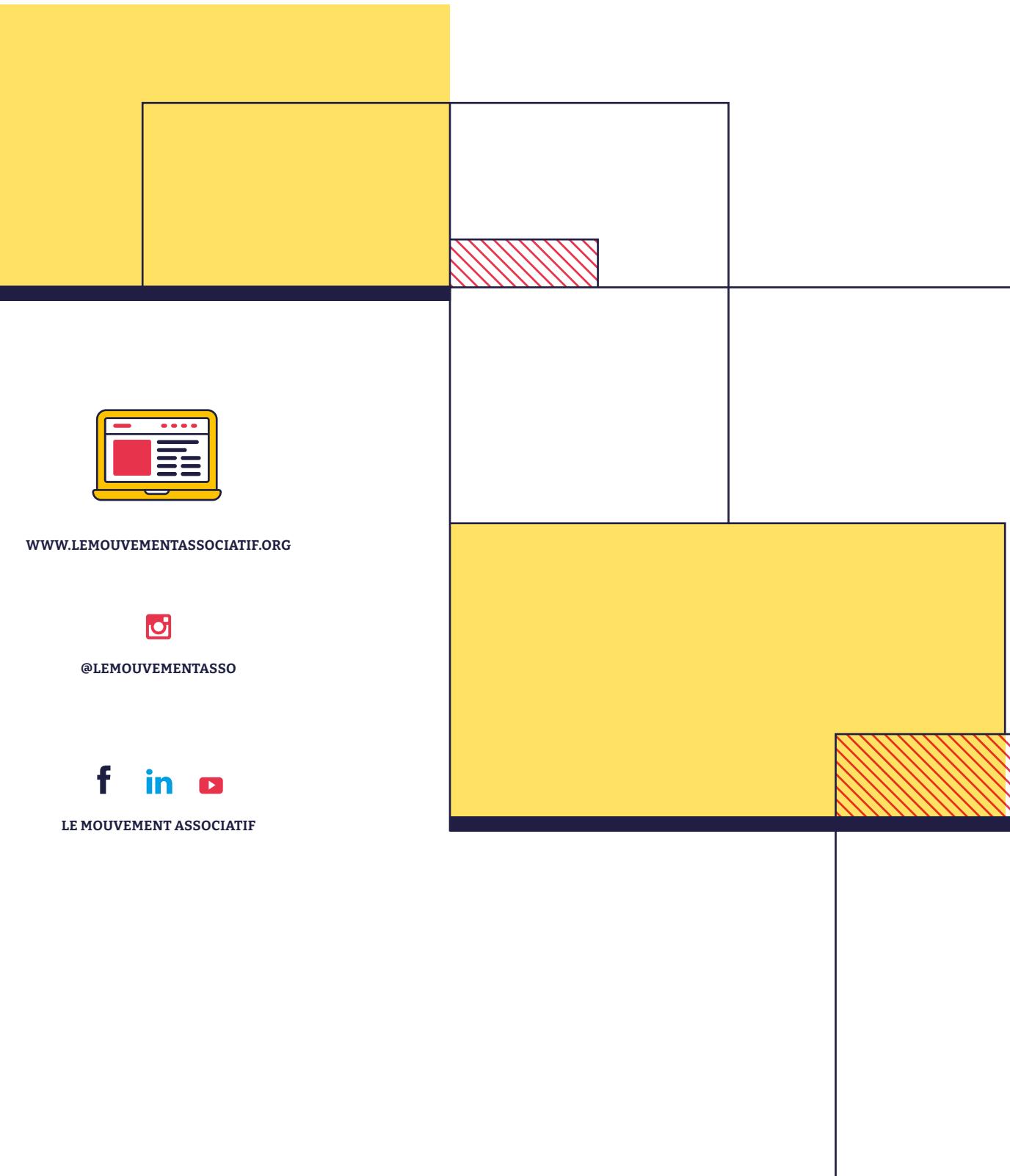


Passerelles & Compétences présente son programme de Bénévolat de gouvernance à Mines Paris Alumni. Une belle opportunité pour les diplômé·es de grandes écoles de mettre leurs compétences au service de l'intérêt général.

Présentation de Talent seniors bénévoles



Talent Seniors Bénévoles est une association de Seniors pour le Bénévolat de Compétences. Elle fédère 7000 membres issus de quatre grandes associations engagées.



28 place Saint Georges
75009 Paris
contact@le mouvement associatif.org